

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION

COLLECTION



BULLETIN STATISTIQUE

FÉVRIER 1959

N 0906

DEFINITIONS

"Logement autorisé"

Logement projeté ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire et ayant reçu un avis favorable du Service technique compétent.

"Logement ayant bénéficié d'un prêt spécial du Crédit Foncier"

Logement pour lequel une demande de prêt spécial à la construction a été présentée au Service du Crédit Foncier et ayant fait l'objet d'une décision d'octroi de prêt par la Commission compétente.

"Pièce d'habitation"

Pièce principale ayant plus de 6 m², y compris la cuisine lorsque celle-ci a une surface égale et supérieure à 12 m². Les pièces de service et de circulation (cuisine de moins de 12 m², salle de bains, W.C., entrée, dégagement, buanderie, etc...) ne sont pas comptées comme pièces d'habitation.

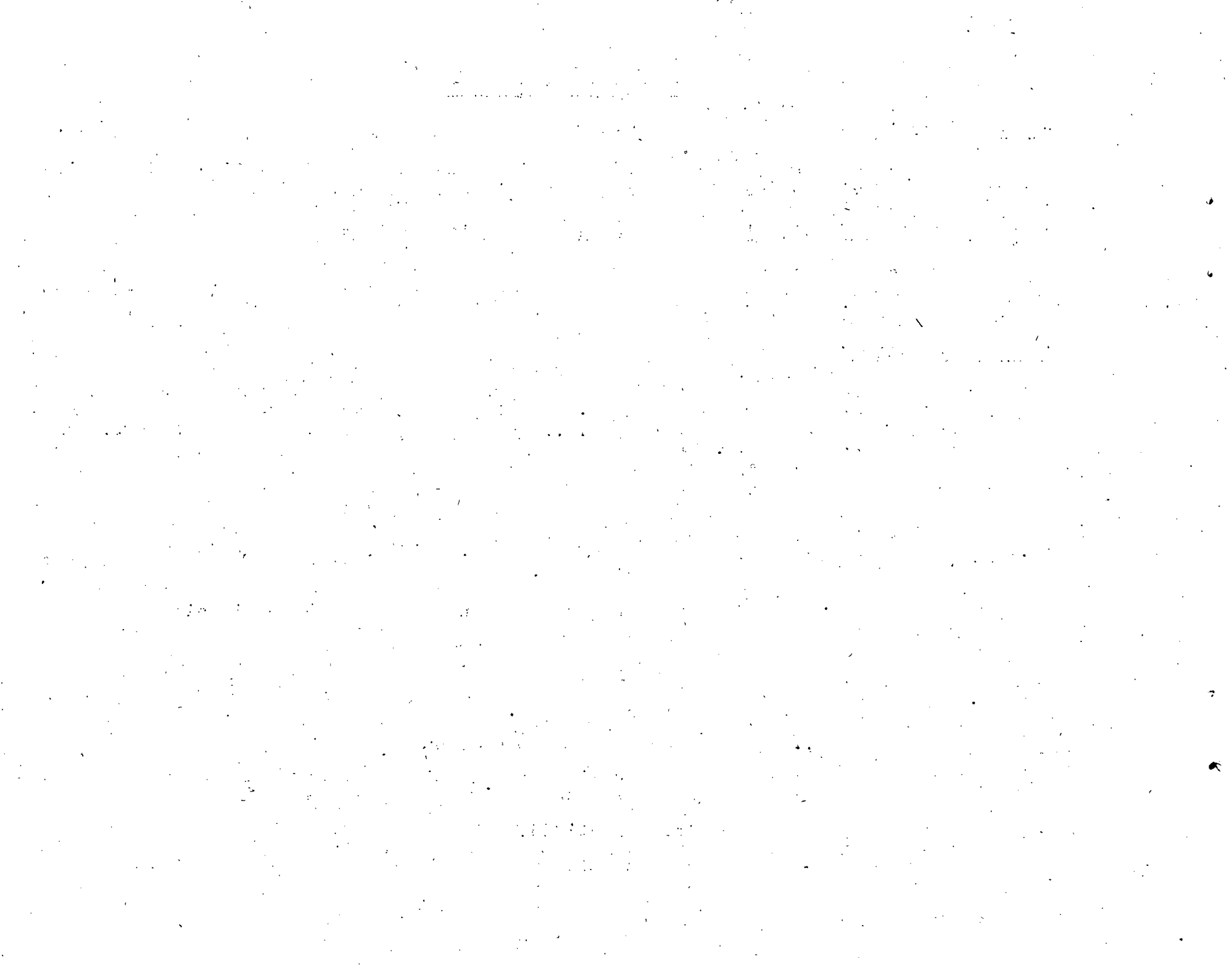
"Surface habitable"

Surface de plancher construite, sous déduction de l'espace occupé par les murs, cloisons, emmarchements et trémies d'escalier, gaines, embrasures de portes et fenêtres n'excédant pas 0,30 m. de profondeur.

La surface habitable comprend donc, en plus des pièces d'habitation, les pièces de service et de circulation.

- L E G E N D E -

- () Nombre provisoire.
- ... Renseignement non parvenu.
- /// Il ne saurait être question d'inscrire un nombre en raison de la nature des choses.
- * Chiffre rectifié.
- Résultat nul.



S O M M A I R E

(Février 1959)

Pages

- GRAPHIQUES	(Permis de construire - Nombre de logements autorisés	A
	(Primes à la construction - Décisions provisoires	B
	(Logements terminés	C
	(Prêts du Crédit Foncier - Nombre de logements correspondant aux prêts accordés	D
	(Subventions accordées par le F.N.A.H. de 1957 à 1958	E
- Commentaire statistique		I et II
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">VARIETES STATISTIQUES</div>		
I - Nombre de logements terminés, par secteur de la construction, de 1945 à 1958		III
II - Chantiers de 50 logements et plus (non compris H.L.M. location) - Situation au 1 ^o octobre 1958		IV et V
III - Production des matériaux de construction (France entière)		VI
IV - Permis de construire :		
- Nombre de logements autorisés par département et par années, de 1949 à 1958		VII à X
- Nombre d'avis favorables par département et selon la destination de la construction, Année 1958		XI à XIV
- Nombre de logements par département, selon le type de construction et le nombre de niveaux, Année 1957		XV à XVIII

	<u>Pages</u>
V - Situation des crédits H.L.M. (y compris Algérie) de 1947 à 1953	XIX
VI - Prêts du Crédit Foncier :	XXI
a) Logements économiques et familiaux (caractéristiques par type de construction et de logement)	XXII
b) Caractéristiques des logements par catégorie socio-professionnelle	XXIII à XXVII
c) Répartition des logements en fonction de la catégorie socio-professionnelle des emprunteurs	XXVIII
d) Répartition des logements construits par des Sociétés en fonction de la forme juridique des organismes promoteurs	XXIX
VII - La formation professionnelle des adultes	XXXI à XXXV
VIII - Prévision des effectifs scolaires et des effectifs de l'enseignement supérieur jusqu'en 1965-1966	XXXVII à XXXXII
IX - Le financement du logement en Europe	XXXXIII
a) Nombre de logements terminés par millier d'habitants	XXXXIV
b) Situation du logement en Europe Occidentale et en Europe Méridionale	XXXXV
c) Répartition de la construction d'habitations entre le secteur public et le secteur privé en U.R.S.S.	XXXXVI
d) Etat comparatif des dimensions et du coût des logements sociaux dans les pays de l'Europe Occidentale	XXXXVII à L
e) Logements construits avec l'aide financière des Pouvoirs Publics en Europe Occidentale	LI à LII
X - Le Logement en Algérie Graphique correspondant	LIII à LXII LXIII
XI - Le logement dans les Départements d'Outre-Mer	LXV à LXXIV

	<u>Pages</u>
XII - Le chômage dans l'industrie de la construction en Europe de 1952 à 1958	LXXV
XIII - Production de ciment en Europe	LXXVI à LXXVII
XIV - Production de briques de construction en Europe	LXXVIII
XV - Indices du coût des matériaux employés dans la construction d'habitation en Europe	LXXIX
XVI - Indices des prix de gros des matériaux de construction en Europe	LXXX à LXXXV
XVII - L'évolution des prix à la consommation dans le monde au cours des dernières années Graphique correspondant	LXXXVI à LXXXVIII LXXXIX
XVIII - Bibliographie	XCI à XCIV

STATISTIQUES MENSUELLES

MAIN D'OEUVRE

- Chômeurs - Offres et demandes d'emploi	1
- Immigration de travailleurs permanents	2
- Indice du nombre d'heures - ouvriers effectuées	3
- Indice brut du salaire horaire moyen	
- Résultats par région de l'enquête mensuelle d'activité de la Fédération Nationale du Bâtiment	4 et 5

ETABLISSEMENTS

- Faillites et liquidations judiciaires	6
-----------------------------------------	---

PRODUCTION

- Indice de la Production Industrielle	7
- Production de matériaux de construction	8 et 9

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION

- Permis de construire 10
- Prêts du Crédit Foncier (nombre de logements correspondant aux prêts accordés) 11 à 13

PRIX

- Indice généraux des prix 14
- Prix de gros en France 15

RESULTATS DEPARTEMENTAUX

- Nombre de logements ayant obtenu le permis de construire 17 à 20

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES

MAIN D'OEUVRE

- Travail et Main-d'oeuvre 21

FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

- Prestations versées en 1957 et au cours des 3 premiers trimestres de 1958, au titre des allocations familiales 22
- Fonds national d'Amélioration de l'Habitat (F.N.A.H.) : opérations effectuées en 1957 et résultats pour 1958 23 à 30
- Répartition des logements ayant bénéficié de prêts spéciaux du Crédit Foncier, par département 31 à 34

ERRATUM = Dans le Bulletin de Janvier à la page V, dans le titre du tableau :

au lieu de : "... à la fin du 2ème semestre 1958"
lire : "... à la fin du 2ème trimestre 1958"

A- PERMIS DE CONSTRUIRE

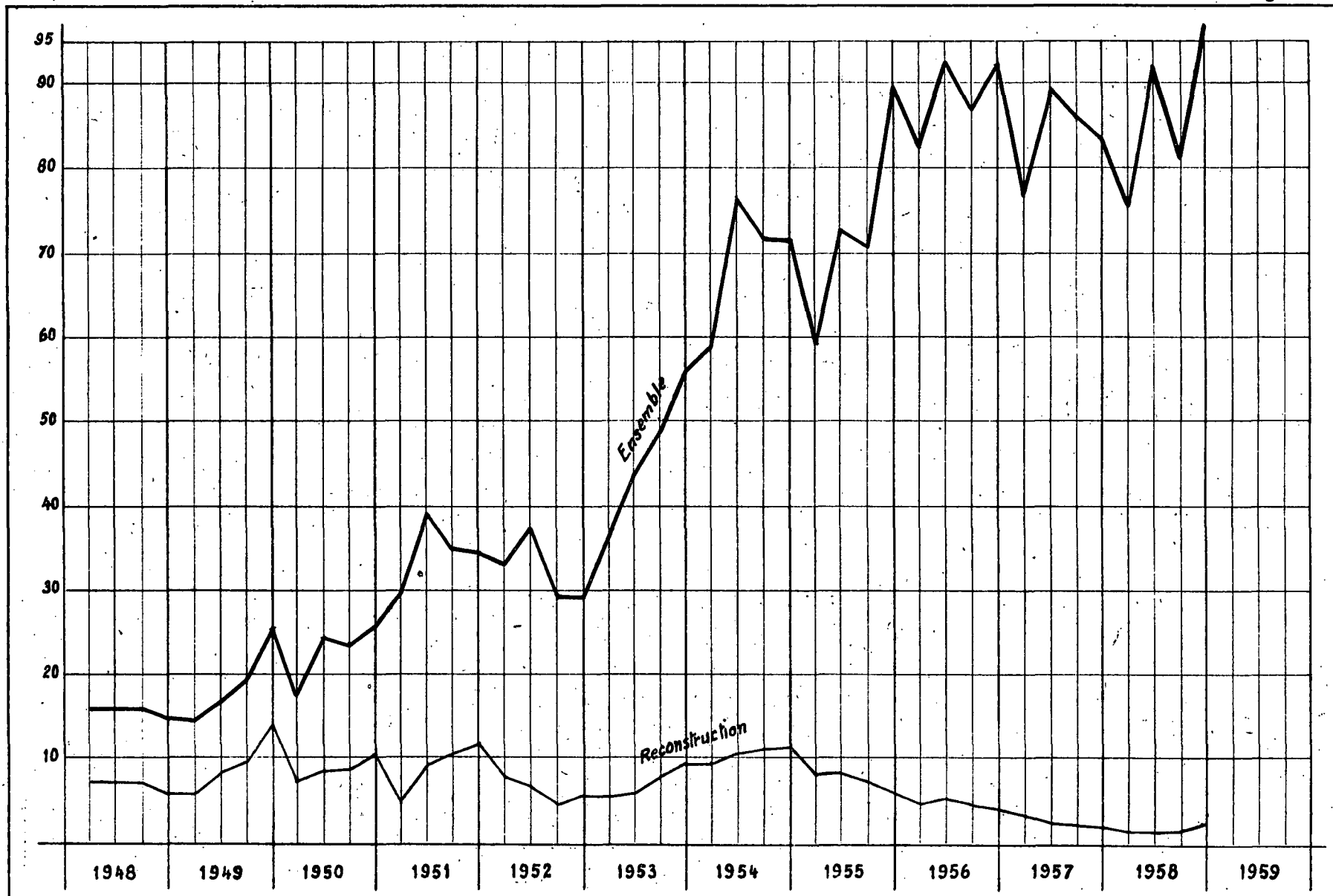
NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISES

— FRANCE MÉTROPOLITAINE —

Par trimestre

Source: Ministère de la Construction

Unité: millier de logements



B- PRIMES A LA CONSTRUCTION

DECISIONS PROVISOIRES

(ANNULATIONS DÉDUITES)

— FRANCE MÉTROPOLITAINE —

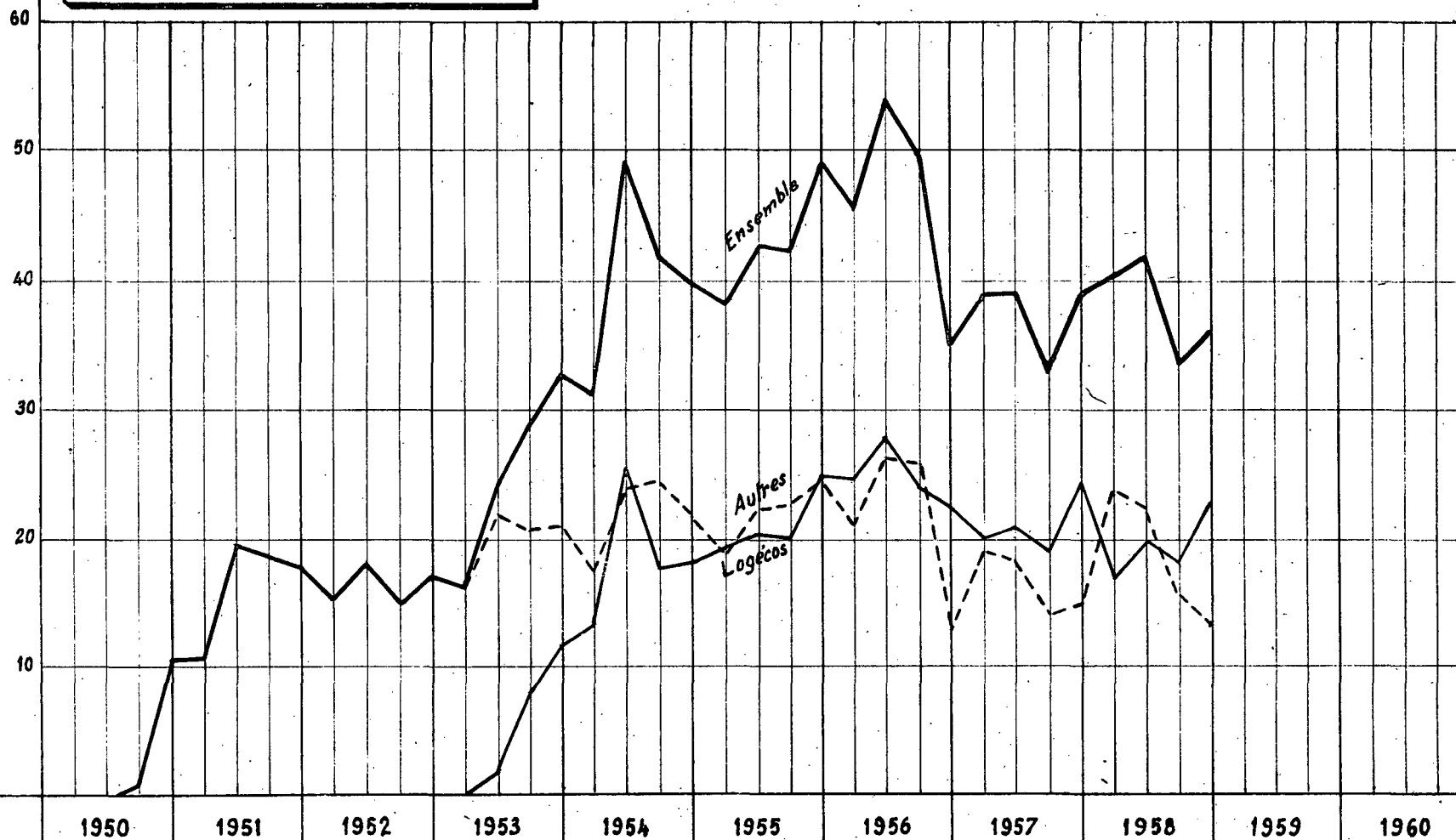
Par trimestre

Unité: millier de logements

Source: Ministère de la Construction

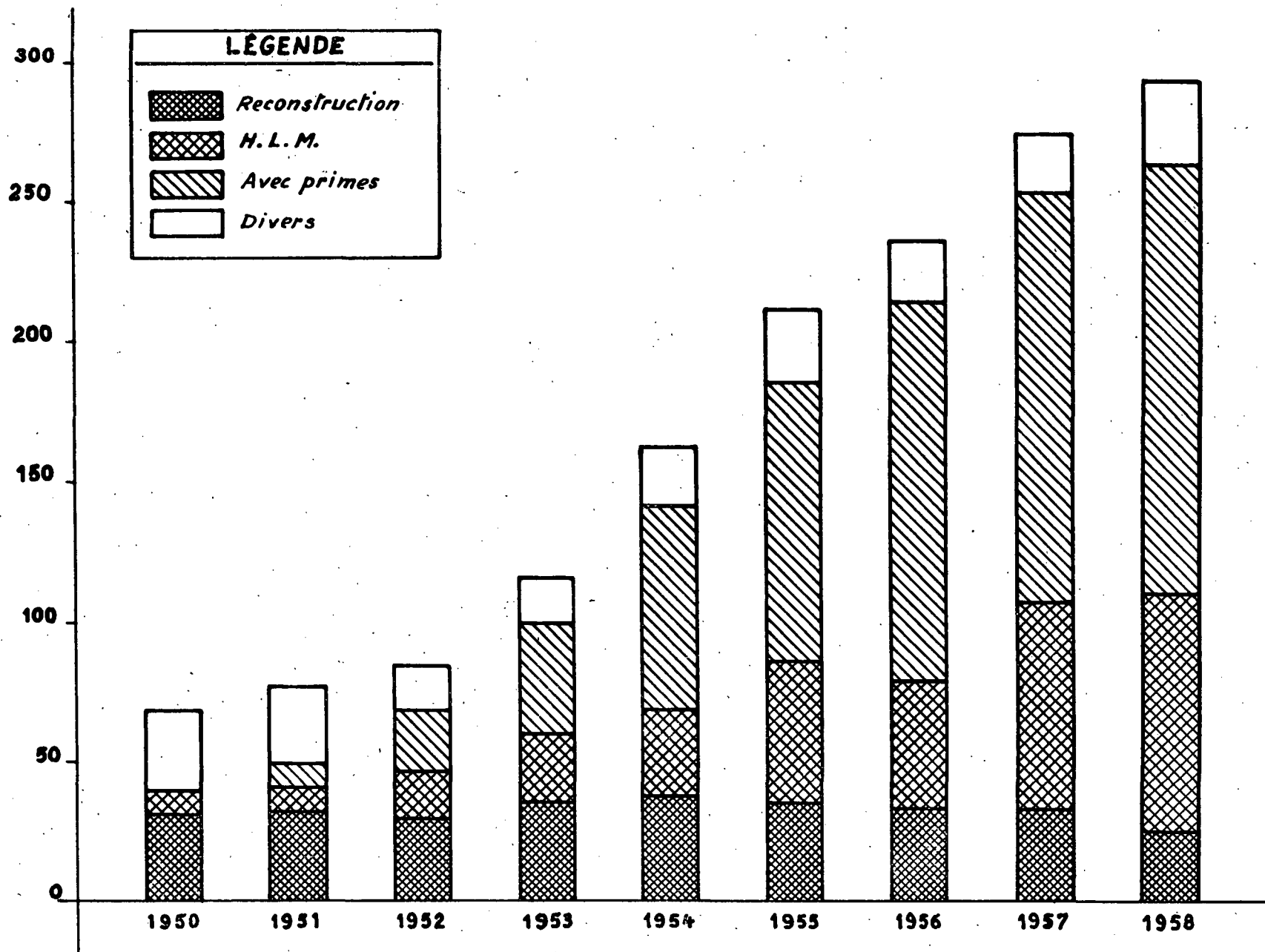
LÉGENDE

- Ensemble des logements primés
- Logécos (prime à 1.000Fr.)
- - - Autres logements primés



C- LOGEMENTS TERMINÉS

En millier
de logements



D- PRÊTS DU CRÉDIT FONCIER

NOMBRE DE LOGEMENTS CORRESPONDANT AUX PRETS ACCORDES

— FRANCE MÉTROPOLITAINE —

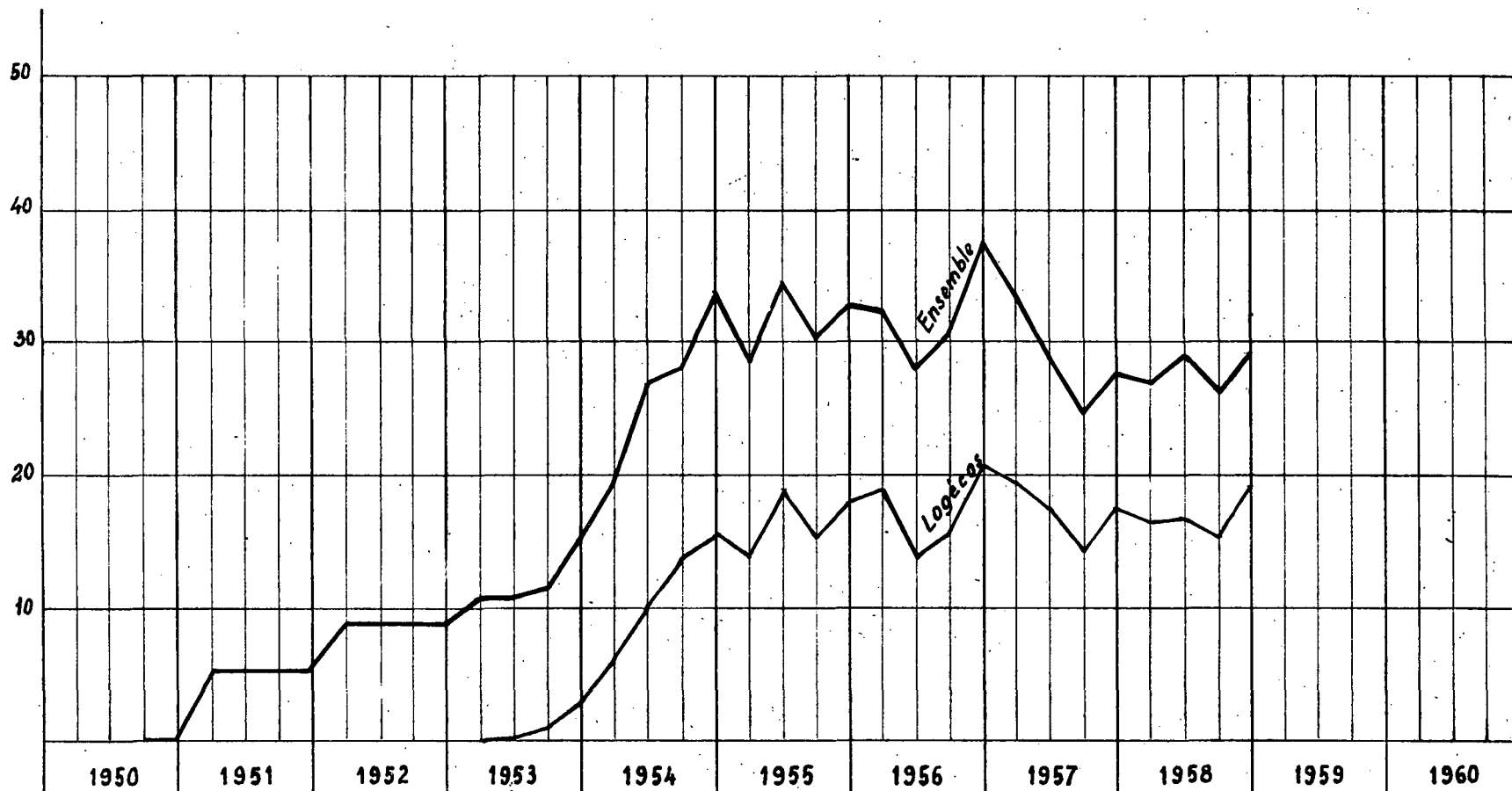
Par trimestre

Source: Ministère de la Construction

Unité: millier de logements

LÉGENDE

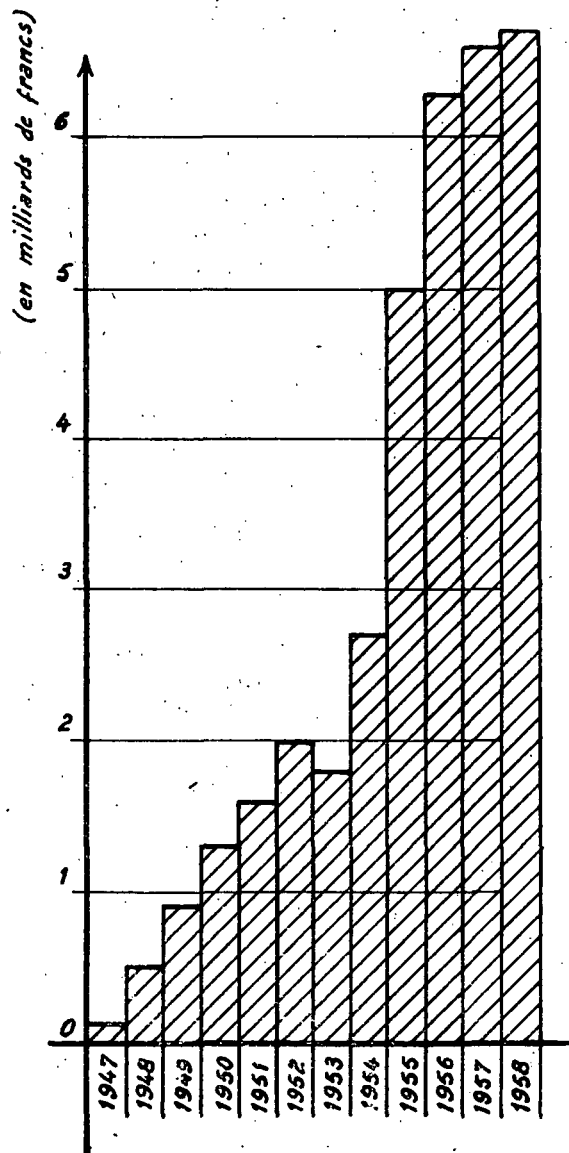
- Ensemble des logements
- Logécos (prime à 1.000Fr.)



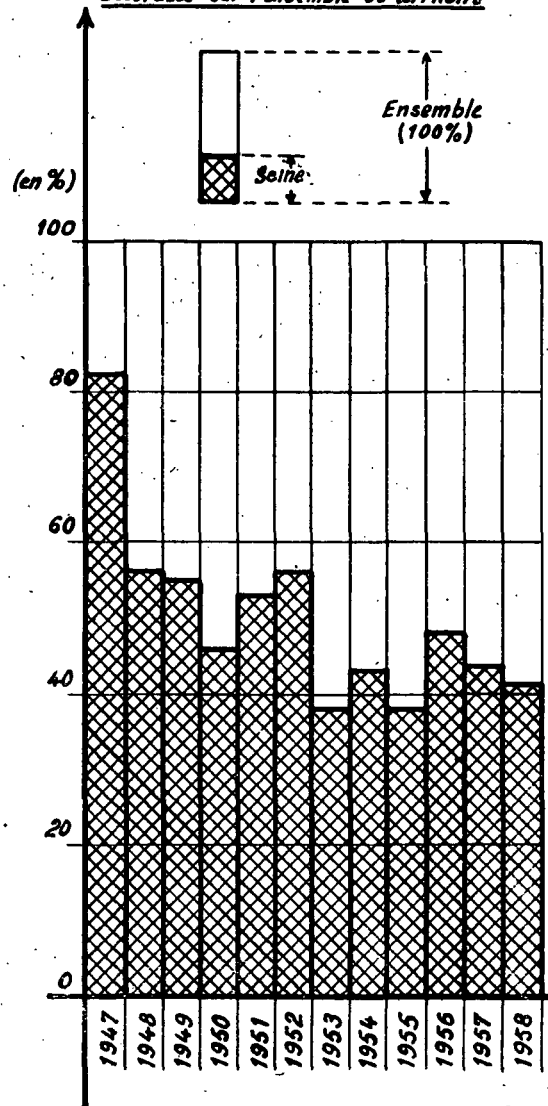
E - SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE F.N.A.H.

DE 1947 A 1958

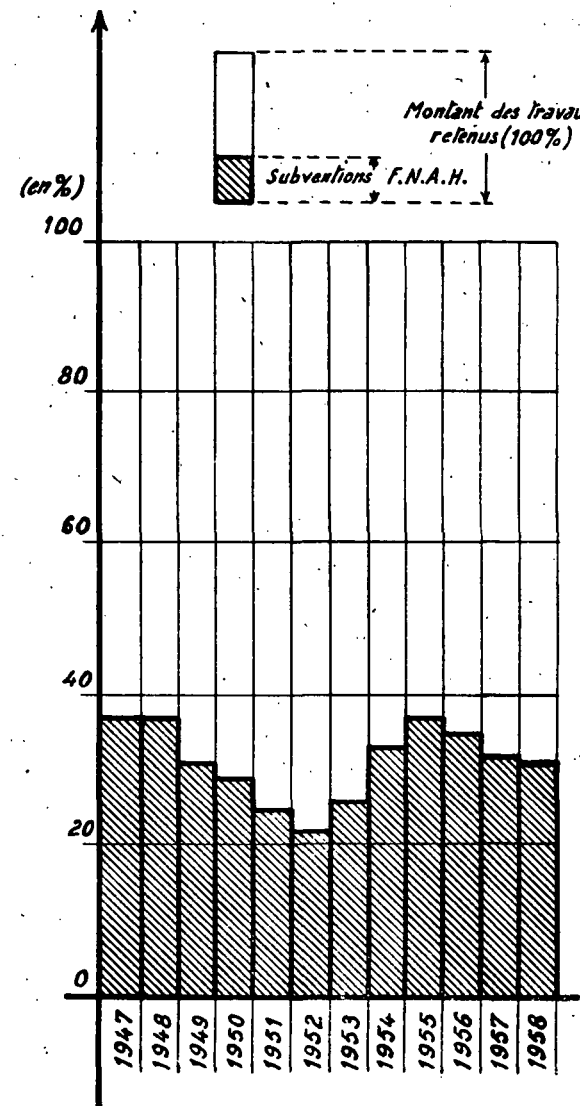
Montant des subventions accordées
(France entière)



% du montant des subventions accordées dans la Seine
par rapport au montant total des subventions accordées sur l'ensemble du territoire



% des subventions accordées par rapport au montant des travaux retenus
(France entière)





COMMENTAIRE STATISTIQUE

POPULATION

Au 1er Janvier 1959, la population de la France métropolitaine a été évaluée à 44.700.000 habitants contre 44.320.000 au 1er Janvier 1958, soit une augmentation de 460.000 habitants.

Cette augmentation provient d'un excédent des naissances sur les décès de 305.000 et d'un solde des mouvements migratoires de 155.000.

EMPLOI

Activité de la main-d'oeuvre en recul. (1)

Les demandes d'emploi non satisfaites sont en augmentation sensible : 169.000 à la fin de Janvier contre 134.000 en Décembre et 100.000 au 1er Février 1959, alors que les offres d'emploi ont baissé.

Mais la situation a déjà été plus mauvaise à la même époque de l'année comme le montre la série ci-dessous.

SITUATION AU 1er FEVRIER

Source : Ministère du Travail

Unité : millier

ANNEES	Offres d'emploi non satisfaites			Demandes d'emploi non satisfaites			Nombre d'offres pour 1.000 demandes	
	Total	dont	Bâtiment	Total	dont	Bâtiment	Total	Bâtiment
1952	16,3		2,5	132		5,0	123	430
1953	6,4		0,5	211		14,5	30	35
1954	7,4		0,6	222		17,4	33	34
1955	10,0		1,2	203		12,9	49	93
1956	21,0		2,2	161		0,1	130	271
1957	30,6		4,3	107		4,3	360	1.000
1958	31,0		2,6	100		5,9	310	440
1959	0,8		0,9	169		14,2	52	63

Au 1er Février 1953, on comptait 30 offres pour 1.000 demandes, alors qu'on en compte encore 52 au 1er Février 1959.

Dans le bâtiment, le recul d'activité saisonnier a été plus fort que l'an dernier. D'après la F.N.O., l'indice d'activité (2) de Janvier 1959 était de 6% inférieur à celui de Janvier 1958 pour le gros oeuvre contre moins 1% pour tous corps d'état.

(1) notamment recul de la durée du travail des ouvriers d'environ 1 heure sur Octobre.

(2) nombre d'heures ouvriers effectuées.

PRODUCTION

Industrie -

L'année 1958 a été marquée par un ralentissement de l'augmentation de la production industrielle, puis par une stagnation et même un début de récession. Alors que, depuis plusieurs années, la production augmentait régulièrement de plus de 8% par an, le dernier indice connu (Décembre 1958) se situe à 3,6% au-dessous de celui de Décembre 1957.

Alors que la production industrielle du premier semestre 1958 a été de 9% supérieure à celle du premier semestre 1957, celle du deuxième semestre 1958 n'a dépassé celle du deuxième semestre 1957 que de 2%.

Matériaux de construction -

En 1958, la production de matériaux de construction a été en général stationnaire ou en recul sur celle de 1957, sauf en ce qui concerne le ciment et le plâtre + 7%, le verre à vitre + 15%, et les éléments de planchers préfabriqués + 19%.

CONSTRUCTION de LOGEMENTS

Permis - Le nombre des logements autorisés en 1958, 345.000, a été supérieur de 3,6% (+ 11.000 lgts) à celui de 1957, mais inférieur de 2,3% (- 8.300 lgts) à celui de 1956. En Janvier, le nombre des logements autorisés a été de 23.000 contre 26.500 en Janvier 1958.

Terminés - Le nombre des logements terminés en 1958 a été de 292.000 contre 274.000 en 1957, soit une augmentation de près de 6%.

Primés - Le nombre des logements correspondant aux primes octroyées en 1958 est en augmentation de 7% pour les primes définitives et en recul de 1% pour les décisions provisoires.

Financés - Le nombre des logements correspondant aux prêts accordés par le Crédit Foncier en 1958 est en recul de 3.875 sur celui de 1957 et de 8.061 sur celui de 1956, dont plus de 6.400 primés à 600 fr.

AGRICULTURE

La production agricole a été très favorable. Seul un hiver tardif pourrait provoquer des perturbations dangereuses pour les autres secteurs de l'économie.

PRIX

L'indice des prix de gros qui n'avait pas augmenté de 1% de Novembre à Décembre, a dépassé en Janvier de 5% celui de Décembre.

A 174,6 par rapport à 100 en 1949, l'indice des prix de gros de Janvier 1959 est à plus de 16% au-dessus de celui de 1957 et à un peu plus de 5% au-dessus de celui de Janvier 1958.

En ce qui concerne les matériaux de construction, la hausse de Décembre à Janvier a été de 5% soit un peu supérieure à celle de l'indice des prix de gros industriels (+ 4,3%).

La hausse la plus forte a été observée sur l'indice des prix de gros des charbons français (+ 13,5%). L'indice des prix de détail a augmenté de 2,5% de Décembre à Janvier, ce qui le situera à environ 20% au-dessus de son niveau moyen de 1957, à 8% au-dessus de son niveau de Janvier 1958 et à plus de 4% au-dessus de son niveau moyen de 1958. Le groupe habitation a augmenté de 3% de Décembre à Janvier et le sous groupe du loyer et des charges de près de 8%.

SALAIRES

D'après l'enquête du Ministère du Travail, le salaire horaire au 1er Janvier 1959 se situe à 8% au-dessus de celui du 1er Janvier 1958. Dans l'industrie du bâtiment, le salaire horaire moyen a augmenté en 1958 d'un peu plus de 11% sur celui de 1957, contre 10,4% de 1956 à 1957 et 11,5% de 1955 à 1956.

(1) dont un peu moins de 8.000 pour la reconstruction contre 10.800 en 1957 et 19.500 en 1956.

VARIETES STATISTIQUES



NOMBRE DE LOGEMENTS TERMINES
PAR SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, de 1945 à 1958

- France Métropolitaine -

Source : Ministère de la Construction

Unité : millier de logements

PERIODES	Secteurs de la Construction						Nombre total de logements terminés
	Reconstruction	H.L.M. (a)		Logements primés (b)		Autres logements non primés	
		Location	Accession	à 1000 F (Log-Eco)	Autres		
De la Libération à fin 1953..	164,3	47,1	23,8	///	87,1	162,5	484,8
Année 1954.....	37,2	20,2	10,4	12,2	60,8	21,2	162,0
Année 1955.....	34,7	36,0	14,2	34,6	65,4	25,2	210,1
Année 1956.....	32,6	30,4	15,2	51,7	83,5	22,9	236,3
Année 1957.....	32,9	54,5	18,7	67,4	78,4	21,8	273,7
Total.....	301,7	188,2	82,3	165,9	375,2	253,6	1.366,9
Rectifications (c).....	+ 1,2	- 0,6	- 2,9		- 1,0	+ 5,3	+ 2,0
Total à fin 1957 (rectifié)..	302,9	187,6	79,4	165,9	374,2	258,9	1.368,9
Année 1958 (p).....	24,2	68,7	18,9	73,4	79,7	25,4	290,3
De la Libération à fin 1958..	327,1	256,3	98,3	239,3	453,9	284,3	1.659,2

(a) Non compris les constructions H.L.M. ayant bénéficié de primes à la construction.

(b) Y compris les constructions H.L.M. ayant bénéficié de primes à la construction.

(c) Rectifications sur la situation au 31-12-57, résultant de contrôles opérés après cette date, sans qu'il ait été possible de préciser l'année d'achèvement.

(p) nombres provisoires.

SITUATION au 1^{er} OCTOBRE 1958 des CHANTIERS de 50 LOGEMENTS et PLUS

(non compris H.L.M.-location)

L'intérêt que présentent du point de vue mouvement de la construction les chantiers les plus importants a fait apparaître la nécessité de suivre tous les projets de réalisations portant sur 50 logements et plus depuis l'obtention de l'avis favorable jusqu'à la fin des travaux.

Le tableau ci-après résume, à la date du 1^{er} octobre 1958, les renseignements recueillis, à l'occasion de contrôles périodiques successifs, sur ceux (autres que les H.L.M.-location) qui ont été approuvés au cours des différents trimestres de la période Janvier 1956 - Juin 1958 dans l'ensemble des départements métropolitains, à l'exception toutefois de la Seine pour l'année 1956.

Il est précisé que l'unité de chantier correspond, en fait, au permis de construire, c'est-à-dire au projet de construction défini dans la demande de permis.

CHANTIERS DE 50 LOGEMENTS ET PLUS (non compris H.L.M. location)

- Situation au 1er Octobre 1958 -

(Avis favorables aux permis de construire délivrés du 1-1-56 au 30-6-58)

(Non compris la Seine en 1956)

Source : Ministère de la Construction

Unité : logement

Trimestre d'obtention de l'avis favorable	1956				1957				1958		Ensemble de la période
	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.	1° tr.	2° tr.	
Nombre de permis de 50 logements et plus ayant obtenu l'avis favorable.....	105	134	141	151	156	192	193	187	187	223	1.669
Nombre de logements correspondant à ces permis..... (1)	9.934	15.943	14.136	18.943	15.570	23.171	23.177	23.013	20.657	24.661	139.205
dont..... { abandonnés..... (2)	465	770	574	440	1.134	605	537	123	342	199	5.189
{ ajoutés..... (3)	33	268	88	647	365	89	32	62	17	49	1.650
Nombre de logements restants (a)..... (4)	9.502	15.441	13.650	19.150	14.801	22.655	22.672	22.952	20.332	24.511	105.666
Sur ces logements, ont été mis en chantier..... (5)	8.685	13.891	12.695	17.300	12.811	16.449	14.987	14.704	11.936	8.759	132.297
dont { achevés..... (6)	6.556	8.275	6.485	8.684	3.889	3.484	2.275	571	1.343	1.292	42.854
au 1°-10-1958 { en cours..... (7)	2.129	5.616	6.210	8.616	8.922	12.965	12.712	14.213	10.593	7.467	89.443

(a) (4) = (1 + 3) - (2).

PRODUCTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

(France entière)

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce et I.N.S.E.E.

Matériaux et Produits	Unité	Moyennes Mensuelles								
		1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
a) GROS-OEUVRE										
Calcaire Pierre de taille brute.....	1.000t	28,3	32,2	34,1	40,3	28,3	37,1	47	46	41
Calcaire Moellons.....	"	63,3	62,2	84,7	98,4	90,7	109,2	93	90	80
Meulière à bâtir.....	"	10	11,9	12,6	11,7	11,3	12,3	13,3	12,3	9,5
Briques pleines.....	"	261,9	277,5	169,7	152,3	160,3	179,3	170	157	151
Briques creuses.....	"			103,3	108,3	129,8	162,1	172	193	193
Hourdis en terre cuite.	"	-	-	28,1	32,3	39,7	46,1	46	52	52
b) LIANTS ET PLATRE										
Ciments broyés.....	"	600,7	677,1	720,4	754,1	780,8	881	933	1040	1118
Chaux et liants hydrauliques.....	"	113,6	115,1	106,8	105	108,1	111	105	117	109
Plâtre.....	"	92	98,4	108,7	112,8	127,5	140	149	154	165
c) METAUX FERREUX										
Poutrelles.....	"	33	38	46	39	38	50	52	54	55
(Barres laminées.....	"	148	174	183	148	141	164	174	241	232
(Ronds à béton.....	"	22	30	33	29	45	71	69		
d) COUVERTURE										
Ardoises.....	"	12,8	12,6	13,1	12	11,6	10,1	10,6	10,5	11,1
Tuiles.....	"	66,8	73,8	78	76,2	78,3	83,2	84	90	93
e) DIVERS										
Verre à vitre.....	"	6,4	7,7	5,4	6,6	6,7	9,3	9,7	9,7	11,2
Elément de planchers préfabriqués.....	1.000m ²	6	18	26	40	98	129,2	177	247	305

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de logements autorisés

Source : Ministère de la Construction

Unité : logement

Nos	DEPARTEMENTS	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
1	AIN	349	487	712	563	648	1.181	1.115	1.849	2.598	1.599
2	AISNE	780	742	864	752	1.169	1.876	2.062	2.313	1.767	1.991
3	ALLIER	213	561	904	800	1.024	1.257	1.195	1.569	2.142	1.329
4	ALPES (Basses)	149	151	268	371	439	364	595	784	1.016	1.011
5	ALPES (Hautes)	89	190	280	304	416	645	686	938	724	676
6	ALPES MARITIMES	1.567	1.918	3.329	4.137	5.218	5.882	5.999	9.504	14.620	18.362
7	ARDECHE	162	141	573	544	638	1.025	1.009	1.219	1.069	938
8	ARDENNES	794	1.055	875	669	1.134	1.803	2.427	2.082	1.941	1.998
9	ARIEGE	183	280	570	432	411	543	614	888	908	666
10	AUBE	464	633	690	314	899	939	1.542	2.217	1.615	1.299
11	AUDE	178	391	663	582	635	962	1.162	1.742	1.299	1.555
12	AVEYRON	185	436	734	470	584	785	743	1.086	1.266	1.096
13	BOUCHES-du-RHONE	2.607	3.206	3.430	4.753	8.425	13.169	9.388	16.036	14.196	14.804
14	CALVADOS	2.338	1.420	3.500	1.130	3.448	5.168	5.187	5.104	2.625	3.506
15	CANTAL	68	210	455	502	431	541	455	604	685	615
16	CHARENTE	162	214	397	435	713	905	1.216	1.270	1.313	1.646
17	CHARENTE MARITIME	1.362	993	1.508	1.711	2.344	3.112	3.102	3.452	2.837	2.486
18	CHER	134	285	311	723	685	976	1.425	1.460	1.045	1.482

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de logements autorisés
(suite)

Source : Ministère de la Construction

Unité : logement

Nos	DEPARTEMENTS	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
19	CORREZE	420	508	1.153	712	1.181	1.300	1.306	1.476	1.379	1.163
20	CORSE	88	154	340	356	572	581	588	772	999	1.641
21	COTE-D'OR	479	618	844	817	1.863	2.104	2.850	2.962	1.949	3.772
22	COTES-du-NORD	467	893	2.032	1.692	1.876	2.194	2.021	1.784	1.862	2.019
23	CREUSE	51	142	390	273	239	182	303	417	327	458
24	DORDOGNE	329	399	986	652	1.022	1.668	1.938	1.503	1.657	1.323
25	DOUBS	335	527	1.105	1.238	2.094	3.350	3.629	3.543	4.110	3.630
26	DROME	409	377	705	825	1.193	1.900	1.777	2.651	2.948	2.454
27	EURE	615	602	895	504	1.526	2.167	2.147	3.315	2.281	1.333
28	EURE-et-LOIR	333	376	638	603	684	1.375	2.079	2.419	1.845	1.508
29	FINISTERE	2.036	3.254	4.740	3.849	4.374	7.539	6.614	5.700	5.681	4.217
30	GARD	243	409	1.071	841	1.315	1.220	1.969	2.944	4.299	3.222
31	GARONNE (Haute)	468	883	1.524	1.461	2.773	4.388	3.097	4.931	8.029	7.499
32	GERS	84	121	217	159	191	353	354	421	493	310
33	GIRONDE	2.052	1.469	1.793	1.148	1.149	2.436	3.837	5.156	3.499	4.826
34	HERAULT	176	329	933	1.663	1.601	2.428	2.004	3.409	2.701	3.795
35	ILLE-et-VILAINE	2.001	1.737	1.545	1.720	2.144	3.010	4.905	3.556	3.111	2.557
36	INDRE	108	184	353	540	1.074	751	1.663	1.223	862	1.484
37	INDRE-et-LOIRE	525	656	933	732	1.028	1.576	2.267	2.374	1.535	2.190
38	ISERE	1.493	2.277	3.894	3.187	4.858	6.808	6.157	7.584	7.414	6.709
39	JURA	159	267	568	313	678	1.170	928	1.023	1.024	757
40	LANDES	138	446	680	814	949	1.093	1.355	1.239	1.686	1.382
41	LOIR-et-CHER	283	291	385	366	577	808	716	1.220	813	1.047
42	LOIRE	966	1.233	2.288	1.846	3.158	3.466	2.787	3.994	3.193	4.493

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de logements autorisés
(suite)

Source : Ministère de la Construction

Unité : logement

Nos	DEPARTEMENTS	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
43	LOIRE (Haute)	102	331	477	455	479	671	538	959	835	727
44	LOIRE ATLANTIQUE	2.509	3.587	4.546	3.679	4.873	6.424	5.128	6.910	5.887	5.693
45	LOIRET	582	492	991	968	1.347	2.033	2.327	3.143	1.984	2.312
46	LOT	62	66	290	170	215	298	373	459	564	602
47	LOT-et-GARONNE	141	141	468	392	545	780	1.345	1.186	1.725	1.436
48	LOZERE	23	45	129	124	106	178	226	243	332	431
49	MAINE-et-LOIRE	631	1.051	1.159	994	2.243	1.780	3.606	3.045	2.316	2.801
50	MANCHE	2.490	1.170	2.283	1.289	1.269	2.362	2.289	2.587	2.064	1.740
51	MARNE	726	908	1.269	632	1.333	2.353	2.837	2.570	3.066	1.477
52	MARNE (Haute)	169	249	637	294	902	742	730	2.081	1.442	1.911
53	MAYENNE	118	344	373	382	460	840	678	914	770	680
54	MEURTHE-et-MOSELLE	1.268	1.448	1.674	1.841	3.426	4.220	3.493	4.978	4.352	4.629
55	MEUSE	251	146	538	190	389	930	1.016	732	798	1.327
56	MORBIHAN	1.457	1.592	2.603	2.395	2.610	3.704	3.493	3.048	3.063	2.836
57	MOSELLE	3.184	2.936	3.892	7.157	7.282	8.145	8.923	10.097	7.612	9.087
58	NIEVRE	434	359	158	247	418	966	831	957	748	1.000
59	NORD	2.710	3.602	5.246	6.602	8.593	11.382	12.801	15.168	14.550	11.191
60	OISE	550	946	1.251	1.597	1.475	2.489	2.391	3.417	4.050	3.135
61	ORNE	610	465	668	561	767	1.260	798	1.293	952	1.120
62	PAS-de-CALAIS	3.786	3.200	5.676	3.717	6.675	10.340	8.898	6.965	5.866	6.049
63	PUY-de-DOME	446	516	1.548	1.443	1.700	2.623	2.462	3.532	2.795	3.781
64	PYRENEES (Basses)	289	630	1.331	1.550	1.678	2.434	3.044	2.672	4.371	4.865
65	PYRENEES (Hautes)	260	424	771	745	915	929	1.717	1.995	2.563	1.743
66	PYRENEES ORIENT.	597	807	1.270	1.099	1.334	1.412	1.488	1.755	2.202	2.561

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de logements autorisés
(fin)

Source : Ministère de la Construction

Unité : logement

Nos	DEPARTEMENTS	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
67	RHIN (Bas)	1.993	2.577	3.724	2.213	4.196	5.416	4.988	6.501	6.560	4.299
68	RHIN (Haut)	2.742	2.534	2.204	1.236	2.600	3.347	2.996	4.834	3.558	3.172
69	RHONE	888	1.858	2.555	2.500	5.335	11.044	8.508	12.708	11.258	8.572
70	SAONE (Haute)	103	305	244	440	347	773	917	869	723	524
71	SAONE-et-LOIRE	918	855	819	826	1.278	1.454	2.573	2.933	2.968	2.767
72	SARTHE	499	976	813	773	1.133	1.326	2.148	1.980	1.488	2.983
73	SAVOIE	570	901	1.455	1.307	1.308	2.019	1.987	2.590	2.666	2.624
74	SAVOIE (Haute)	672	1.373	2.384	2.029	3.110	3.429	2.972	3.126	3.260	3.607
75	SEINE	5.912	7.020	10.039	9.554	13.605	30.653	43.258	48.772	40.113	43.737
76	SEINE MARITIME	1.631	3.467	4.459	3.644	5.561	6.370	5.503	8.805	8.586	9.865
77	SEINE-et-MARNE	582	757	1.372	1.506	2.045	3.791	2.076	6.159	6.235	5.601
78	SEINE-et-OISE	2.717	4.168	8.086	8.538	11.942	25.468	26.683	27.210	31.167	38.642
79	SEVRES (Deux)	187	251	360	275	476	657	886	1.161	1.082	720
80	SOMME	945	1.316	1.789	1.122	2.020	3.643	1.969	3.414	1.834	2.653
81	TARN	285	702	991	709	1.002	1.371	1.579	2.560	1.951	1.243
82	TARN-et-GARONNE	57	84	209	190	256	335	310	489	654	725
83	VAR	1.513	2.477	1.628	2.019	2.863	4.071	4.356	6.513	7.094	8.755
84	VAUCLUSE	370	364	563	790	838	1.644	1.983	2.147	3.201	2.109
85	VENDEE	462	798	1.468	1.215	1.326	1.447	1.603	1.820	2.124	2.317
86	Vienne	398	260	663	643	907	1.286	1.313	1.917	1.436	1.201
87	Vienne (Haute)	474	676	937	812	1.337	1.921	1.531	2.342	1.265	2.237
88	VOSGES	1.327	930	1.628	1.307	1.923	1.966	2.288	2.247	1.616	1.143
89	YONNE	253	201	323	356	404	874	732	1.241	812	1.107
90	BELFORT (Territ.)	640	152	249	388	525	466	962	969	988	836
	FRANCE entière...	75.845	91.922	138.285	128.498	184.566	279.066	292.767	353.754	334.409	345.471

PERMIS DE CONSTRUIRE

(toutes catégories)

Ventilation des avis favorables délivrés en 1958

Source : Ministère de la Construction

Unité : Permis de construire

Nos	DEPARTEMENTS	NOMBRE D'AVIS FAVORABLES DELIVRES						
		TOTAL	Selon la destination de la construction					
			Uniquement habitation		Avec partie agricole industrielle, commerciale, administrative, etc ...		Annexes à l'habitation (garages, clôtures, etc)	USAGE agricole, industriel, com- mercial, admipi- stratif ou social
			Création de logements	Agrandissement de logements	et création de logements	et agrandis- sment de logements		
	<u>FRANCE ENTIERE..</u>	178.383	92.400	14.214	6.432	725	35.787	28.821
1	AIN	1.094	592	89	39	8	153	208
2	AISNE	1.092	614	84	25	3	155	233
3	ALLIER	1.263	636	148	26	6	283	164
4	ALPES (Basses)	516	349	39	27	-	53	48
5	ALPES (Hautes)	568	344	31	22	2	69	100
6	ALPES MARITIMES	3.401	2.270	206	174	5	430	316
7	ARDECHE	878	442	67	27	2	193	147
8	ARDENNES	1.839	606	140	40	10	687	356
9	ARIEGE	723	428	32	19	3	149	92
10	AUBE	936	306	95	27	3	329	176
11	AUDE	1.088	691	96	23	4	152	122
12	AVEYRON	1.343	665	137	43	9	232	257
13	BOUCHES-du-RHONE	3.611	2.050	206	164	7	643	536
14	CALVADOS	2.267	1.290	148	156	9	304	360
15	CANTAL	460	249	31	34	4	49	93
16	CHARENTE	1.392	595	179	35	6	315	262
17	CHARENTE MARIT.	2.422	1.307	253	60	5	511	286
18	CHER	1.086	487	144	20	1	246	188

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ventilation des avis favorables délivrés en 1958 (suite)

Source : Ministère de la Construction

Unité : Permis de construire

Nos	DEPARTEMENTS	NOMBRE D'AVIS FAVORABLES DELIVRES						
		TOTAL	Selon la destination de la construction					
			Uniquement habitation		Avec partie agricole industrielle, commerciale administrative, etc ...		Annexes à l'habitation (garages, clôtures, etc)	USAGE agricole, industriel, commercial, administratif ou social
			Création de logements	Agrandissement de logements	et création de logements	et agrandissement de logements		
19	CORREZE	1.249	731	120	63	6	153	176
20	CORSE	553	319	27	26	-	75	111
21	COTE D'OR	1.513	759	94	48	8	428	176
22	COTES-DU-NORD	2.805	1.384	379	67	21	567	387
23	CREUSE	335	201	37	17	2	24	54
24	DORDOGNE	1.786	925	178	17	3	332	331
25	DOUBS	1.662	812	81	79	6	360	324
26	DROME	1.271	795	75	54	6	132	209
27	EURE	1.112	736	59	30	6	83	198
28	EURE-ET-LOIR	1.454	701	122	29	3	359	240
29	FINISTERE	4.065	2.390	353	143	17	679	483
30	GARD	1.549	1.165	107	38	5	119	115
31	GARONNE (Haute)	2.300	1.653	78	91	3	291	184
32	GERS	611	265	52	3	2	167	122
33	GIRONDE	3.401	1.940	229	76	10	633	513
34	HERAULT	1.774	1.150	123	55	-	326	120
35	ILLE-ET-VILAINE	2.400	897	227	65	14	691	506
36	INDRE	790	447	105	20	4	99	115
37	INDRE ET LOIRE	1.686	600	160	58	11	544	318
38	ISERE	2.578	1.520	119	141	5	377	416
39	JURA	663	394	39	30	1	81	118
40	LANDES	1.256	910	67	23	5	138	113
41	LOIR-ET-CHER	1.169	632	198	17	8	160	154
42	LOIRE	1.697	867	86	110	7	216	411

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ventilation des avis favorables délivrés en 1958 (suite)

Source : Ministère de la Construction

Unité : Permis de construire

Nos	DEPARTEMENTS	NOMBRE D'AVIS FAVORABLES DELIVRES							
		TOTAL	Selon la destination de la construction					Annexes à l'habitation (garages, clôtures, etc)	USAGE agricole, industriel, commercial, administratif ou social.
			Uniquement habitation		Avec partie agricole, industrielle, commerciale, administrative, etc ...				
			Création de logements	Agrandissement de logements	et création de logements	et agrandissement de logements			
43	LOIRE (Haute)	593	423	10	21	-	34	105	
44	LOIRE ATLANTIQUE	4.012	2.233	359	112	16	846	446	
45	LOIRET	2.361	1.114	134	57	3	700	353	
46	LOT	711	388	75	18	2	111	117	
47	LOT-ET-GARONNE	1.226	753	97	24	1	205	146	
48	LOZERE	440	263	14	21	-	53	89	
49	MAINE ET LOIRE	1.705	735	198	63	22	352	335	
50	MANCHE	1.554	742	147	58	13	296	298	
51	MARNE	1.631	726	212	39	3	351	300	
52	MARNE (Haute)	684	312	77	17	5	153	120	
53	MAYENNE	823	310	63	22	2	280	146	
54	MEURTHE-&-MOS.	2.672	1.258	184	123	7	551	549	
55	MEUSE	777	400	85	25	11	158	98	
56	MORBIHAN	3.500	1.929	251	188	41	573	518	
57	MOSELLE	5.131	2.328	290	325	18	1.331	839	
58	NIEVRE	717	297	91	25	4	163	137	
59	NORD	5.277	2.870	224	258	19	1.058	848	
60	OISE	1.894	1.053	111	57	7	410	256	
61	ORNE	1.021	376	98	33	6	278	230	
62	PAS-DE-CALAIS	5.094	2.850	579	221	26	870	548	
63	PUY-DE-DOME	1.624	1.116	92	71	1	137	207	
64	PYRENEES (Bas.)	2.239	1.274	188	89	5	404	279	
65	PYRENEES (Htes)	1.421	650	98	41	2	374	256	
66	PYRENEES ORIENT.	1.861	1.094	108	125	16	261	257	

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ventilation des avis favorables délivrés en 1958 (fin)

Source : Ministère de la Construction

Unité : Permis de construire

Nos	DEPARTEMENTS	NOMBRE D'AVIS FAVORABLES DELIVRES						
		TOTAL	Selon la destination de la construction					
			Uniquement habitation		Avec partie agricole industrielle, commerciale, administrative, etc ...		Annexes à l'habitation (garages, clôtures, etc)	USAGE agricole, industriel, commercial, administratif ou social
			Création de logements	Agrandissement de logements	et création de logements	et agrandissement de logements		
67	RHIN (Bas)	3.637	1.498	299	122	22	349	347
68	RHIN (Haut)	3.933	1.033	143	81	20	1.751	905
69	RHONE	2.690	988	183	156	7	560	796
70	SAONE (Haute)	608	326	70	28	5	72	107
71	SAONE-ET-LOIRE	1.473	717	159	44	8	263	282
72	SARTHE	1.424	598	195	30	8	372	221
73	SAVOIE	1.354	719	70	93	9	182	281
74	SAVOIE (Haute)	2.098	1.274	93	134	7	217	373
75	SEINE (Paris)	2.078	195	22	101	7	157	1.596
	SEINE (Banlieue)	4.847	2.297	570	277	22	664	1.017
76	SEINE-MARITIME	2.904	1.238	204	125	9	689	639
77	SEINE-ET-MARNE	2.966	1.874	256	58	6	500	272
78	SEINE-ET-OISE	15.110	8.211	1.517	324	48	3.678	1.332
79	SEVRES (Deux)	1.282	461	61	17	3	508	232
80	SOMME	1.920	976	100	68	7	366	403
81	TARN	1.315	714	70	29	1	318	13
82	TARN-ET-GARONNE	565	310	48	14	4	86	103
83	VAR	4.101	2.487	213	128	7	905	361
84	VAUCLUSE	1.371	858	55	61	4	140	253
85	VENDEE	2.524	1.433	366	76	21	295	333
86	VIENNE	1.107	634	144	25	7	181	116
87	VIENNE (Haute)	1.610	654	151	61	7	422	315
88	VOSGES	1.490	657	74	53	7	384	315
89	YONNE	914	476	104	28	8	151	147
90	BELFORT (Territ.)	431	168	22	10	1	131	99

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de logements selon le type de construction et le nombre de niveaux habitables
(Année 1957)

Source : Ministère de la Construction

Unité : logement

Nos	DEPARTEMENTS	Nombre de logts situés dans des const. et le nbre de niv ^x est connus (a)	Individuel		Collectifs								
			N o m b r e d e n i v e a u x										
			1	2 & 3	2	3	4	5	6	7	8	9 & +	
		TOTAL											
	FRANCE entière	(a) 222.474	66.703	48.351	6.007	6.912	18.721	49.113	4.356	4.442	5.047	12.822	
1	AIN	1.499	486	164	17	113	336	369	-	14	-	-	
2	AISNE	1.549	608	573	33	24	80	231	-	-	-	-	
3	ALLIER	1.365	554	237	34	11	76	15	18	21	-	399	
4	ALPES (Basses)	567	189	200	10	18	150	-	-	-	-	-	
5	ALPES (Hautes)	548	233	115	23	22	48	-	58	49	-	-	
6	ALPES MARIT.	8.312	1.282	223	363	274	865	1.583	1.372	1.399	910	41	
7	ARDECHE	870	385	86	38	3	119	239	-	-	-	-	
8	ARDENNES	1.343	300	621	64	21	171	166	-	-	-	-	
9	ARIEGE	594	230	257	46	30	1	30	-	-	-	-	
10	AUBE	881	296	143	12	18	86	143	-	112	71	-	
11	AUDE	882	342	384	10	9	50	56	-	-	-	31	
12	AVEYRON	1.071	399	516	28	2	86	10	-	-	-	30	
13	BOUCHES-du-R.	7.873	1.909	156	507	449	937	2.180	301	132	48	1.254	
14	CALVADOS	2.002	791	426	79	123	361	66	66	-	90	-	
15	CANTAL	503	46	306	24	32	15	40	-	-	-	40	
16	CHARENTE	1.002	541	105	14	6	136	200	-	-	-	-	
17	CHARENTE M.R.	1.809	1.243	411	96	30	19	10	-	-	-	-	
18	CHER	855	291	313	72	99	24	30	-	26	-	-	

(a) Ne sont pas compris dans cet état les additions et surélévations ni les logements situés dans des "ensembles" individuels et collectifs des constructions comprenant une partie commerciale, industrielle, administrative, etc.

PERMIS DE CONSTRUIRE

1957

Nombre de logements selon le type de construction et le nombre de niveaux habitables
 Source : Ministère de la Construction (suite) Unité : logement

Nos	DEPARTEMENTS	Nombre de logts situés dans des const. et le nbre de niv ^x est connus (a)	Individuel		Collectif								
			N o m b r e d e n i v e a u x										
			1	2 & 3	2	3	4	5	6	7	8	9 & +	
		TOTAL											
19	CORREZE	1.130	733	350	-	6	21	20	-	-	-	-	-
20	CORSE	605	157	72	-	20	144	150	62	-	-	-	-
21	COTE-d'OR	1.805	633	269	50	87	225	524	17	-	-	-	-
22	COTES-du-NORD	1.651	639	782	33	17	-	180	-	-	-	-	-
23	CREUSE	266	134	73	8	51	-	-	-	-	-	-	-
24	DORDOGNE	1.317	844	356	24	21	72	-	-	-	-	-	-
25	DOUBS	3.483	620	407	64	64	104	1.883	-	70	231	40	-
26	DROME	2.265	494	286	53	106	156	999	83	88	-	-	-
27	EURE	2.093	1.473	64	3	15	26	468	44	-	-	-	-
28	EURE-et-LOIR	1.426	711	171	10	36	113	350	-	35	-	-	-
29	FINISTERE	4.899	1.179	2.363	70	71	160	932	82	42	-	-	-
30	GARD	3.926	852	251	14	151	156	2.338	-	52	-	112	-
31	GARONNE (Haute)	3.506	709	1.269	100	22	178	378	46	7	245	552	-
32	GERS	275	169	76	8	22	-	-	-	-	-	-	-
33	GIRONDE	2.770	1.677	594	253	54	56	136	-	-	-	-	-
34	HERAULT	1.909	806	316	25	127	333	302	-	-	-	-	-
35	ILLE-et-VIL.	2.220	565	332	41	59	91	666	30	110	-	326	-
36	INDRE	619	275	231	29	47	8	-	-	29	-	-	-
37	INDRE-et-LOIRE	969	498	221	123	24	8	80	15	-	-	-	-
38	ISERE	4.343	1.813	438	36	68	421	834	78	126	325	204	-
39	JURA	888	241	273	15	54	160	95	36	14	-	-	-
40	LANDES	1.582	1.153	234	4	30	145	16	-	-	-	-	-
41	LOIR-et-CHER	725	537	60	20	88	-	20	-	-	-	-	-
42	LOIRE	2.064	651	107	88	12	44	599	124	191	68	180	-

PERMIS DE CONSTRUIRE

1957

Nombre de logements selon le type de construction et le nombre de niveaux habitables

Source : Ministère de la Construction

(suite)

Unité : logement

Nos	DEPARTEMENTS	Nombre de logts situés dans des const. et le nbre de niv ^x est connus (a)	Individuel		Collectif							
			N o m b r e d e n i v e a u x									
			1	2 & 3	2	3	4	5	6	7	8	9 & +
TOTAL												
43	LOIRE (Haute)	656	38	360	30	82	21	-	108	17	-	-
44	LOIRE ATLANT.	4.553	1.926	1.308	90	49	279	751	47	85	-	20
45	LOIRET	1.625	931	308	20	30	63	265	-	-	8	-
46	LOT	437	236	93	20	2	40	10	-	-	-	36
47	LOT-et-GARON.	1.263	489	518	16	34	32	47	47	-	32	48
48	LOZERE	228	131	53	31	13	-	-	-	-	-	-
49	MAINE-et-LOIRE	1.768	327	819	26	19	255	305	17	-	-	-
50	MANCHE	1.535	702	321	8	-	504	-	-	-	-	-
51	MARNE	2.539	672	491	12	64	143	1.157	-	-	-	-
52	MARNE (Haute)	1.178	284	607	21	26	-	240	-	-	-	-
53	MAYENNE	658	358	80	9	21	-	190	-	-	-	-
54	MEURTHE-et-MOS	3.202	1.093	1.246	106	97	151	215	54	76	-	164
55	MEUSE	667	250	137	20	33	187	40	-	-	-	-
56	MORBIHAN	2.552	841	1.079	114	78	12	400	-	28	-	-
57	MOSELLE	4.414	927	1.853	518	547	136	337	24	-	48	24
58	NIEVRE	652	210	240	2	30	72	98	-	-	-	-
59	NORD	10.163	1.021	5.357	42	120	260	3.062	18	-	137	146
60	OISE	2.446	1.206	224	43	77	152	744	-	-	-	-
61	ORNE	484	333	113	8	30	-	-	-	-	-	-
62	PAS-de-CALAIS	4.638	1.131	3.336	56	103	6	6	-	-	-	-
63	PUY-de-DOME	2.287	708	406	115	69	346	455	24	-	122	42
64	PYRENEES (Bas)	3.022	1.202	365	22	135	168	743	71	146	170	-
65	PYRENEES (Hau.)	1.930	537	224	25	113	248	129	16	234	-	404
66	PYRENEES ORIE	1.795	589	623	143	51	218	165	6	-	-	-

PERMIS DE CONSTRUIRE

1957

Nombre de logements selon le type de construction et le nombre de niveaux habitables
 Source : Ministère de la Construction (suite) Unité : logement

Nos	DEPARTEMENTS	Nombre de logts situés dans des const. et le nbre de niv ^x est connus (a)	Individuel		Collectif							
			N o m b r e d e n i v e a u x									
			1	2 & 3	2	3	4	5	6	7	8	9 & +
TOTAL												
67	RHIN (Bas)	3.546	317	1.936	123	198	456	359	36	20	22	79
68	RHIN (Haut)	2.850	731	1.053	168	229	609	60	-	-	-	-
69	RHONE	6.357	1.297	158	54	49	200	2.358	140	321	709	1.071
70	SAONE(Haute)	624	278	133	10	136	67	-	-	-	-	-
71	SAONE-et-LOIRE	1.846	892	199	12	24	246	185	-	-	-	288
72	SARTHE	1.058	291	605	42	18	32	-	70	-	-	-
73	SAVOIE	1.897	375	264	193	134	240	379	-	-	32	280
74	SAVOIE(Haute)	2.000	563	475	236	83	273	190	-	53	-	127
75	SEINE(PARIS)	3.188	2	12	7	26	20	66	50	153	625	2.227
	SEINE(Banliee)	15.710	1.342	746	163	272	1.506	7.232	549	489	844	2.567
76	SEINE MARITI.	5.284	1.058	631	53	243	397	2.384	188	-	-	330
77	SEINE-et-MARNE	2.625	1.778	323	7	40	288	189	-	-	-	-
78	SEINE-et	22.797	6.227	3.444	220	540	2.966	7.717	329	114	178	1.062
79	SEVRES(Deux)	1.028	193	504	50	-	2	82	-	-	-	197
80	SOMME	1.479	440	612	26	31	284	86	-	-	-	-
81	TARN	1.523	356	536	60	26	92	365	-	-	-	88
82	TARN-et-GARON.	497	201	153	-	12	30	101	-	-	-	-
83	VAR	4.895	2.298	280	292	198	699	663	130	164	132	39
84	VAUCLUSE	2.034	990	110	61	59	483	75	-	-	-	256
85	VENDEE	1.894	1.225	330	56	2	40	214	-	27	-	-
86	Vienne	1.346	825	156	7	54	-	304	-	-	-	-
87	Vienne(Haute)	809	475	193	50	44	4	43	-	-	-	-
88	VOSGES	912	232	398	54	60	128	40	-	-	-	-
89	YONNE	556	378	74	8	24	72	-	-	-	-	-
90	BELFORT(Ter.)	766	109	34	17	51	113	324	-	-	-	118

SITUATION DES CREDITS H.L.M.

(y compris ALGERIE)

Source : Caisse des Dépôts et Consignations

Unité : milliard de F

Année	Prêt à taux réduit						Emprunts bonifiés			
	LOCATION SIMPLE			ACCESSION A LA PROPRIETE			H.L.M.		CREDIT IMMOBILIER	
	Prêts consentis	Prêts contractés	Réali- sations	Prêts consentis	Prêts contractés	Réali- sations	Prêts contractés	Réali- sations	Prêts contractés	Réali- sations
1°.- Situation annuelle										
1947/52	145,8	116,8	95,9	44,5	39,3	30,2	4,7	2,4	5,9	4,0
1953	50,0	46,9	36,8	25,0	24,7	19,2	4,3	3,7	3,6	3,6
1954	81,0	66,1	49,3	19,0	20,1	20,9	6,2	4,7	6,0	4,3
1955	(a) 127,2	56,6	51,9	30,0	24,1	20,9	9,0	6,1	8,4	7,2
1956	(b) 130,0	103,9	75,4	30,0	30,3	24,3	11,6	8,4	10,5	9,1
1957	(c) 87,7	132,8	113,9	(d) 26,4	30,0	29,9	12,8	12,5	13,0	11,8
1958	136,0	139,3	144,0	32,0	30,8	31,0	11,4	13,4	11,3	12,6
2°.- Situation cumulée depuis l'origine en fin de période										
1947/52	145,8	116,8	95,9	44,5	39,3	30,2	4,7	2,4	5,9	4,0
1953	195,8	163,7	132,7	69,5	64,0	49,4	9,0	6,1	9,4	7,6
1954	276,8	229,8	182,0	88,5	84,1	70,3	15,2	10,8	15,5	11,9
1955	404,0	286,4	233,9	118,5	108,2	91,2	24,2	16,9	23,9	19,1
1956	534,0	390,3	309,3	148,5	138,5	115,5	35,8	25,3	34,4	28,2
1957	621,7	523,1	423,2	175,0	168,5	145,4	48,6	37,8	47,4	40,0
1958	757,7	662,4	567,2	207,0	199,3	176,4	60,0	51,2	58,8	52,6

(a) Y compris anticipations sur crédits 1956 (27,2 milliards).

(b) Non compris 27,2 milliards (cf. a) mais y compris anticipations sur crédit 1957 (17,2 milliards)

(c) Non compris 17,2 milliards de crédits consommés en 1956 par anticipation.

(d) D'après une annulation de 0,6 milliard.



PRETS DU CREDIT FONCIER

Les tableaux des pages 21 à 29 qui suivent sont extraits de la publication annuelle par le Crédit Foncier de France, des résultats statistiques sur les prêts spéciaux à la construction.

Les renseignements dont ils font état sont tirés des dossiers de demandes de prêts et concernent uniquement les constructions pour lesquelles un prêt a été autorisé par le Comité des prêts spéciaux. En outre, seules ont été prises en considération les constructions entraînant création d'un logement neuf supplémentaire. Par contre, il n'a pas été tenu compte des affaires retirées ou annulées après décision du Comité.

PRETS DU CREDIT FONCIER

Année 1958

LOGEMENTS ECONOMIQUES ET FAMILIAUX

(Caractéristiques par type de construction et de logement)

Source : Crédit Foncier

	Nombre de Log.	Nombre de Pièces	Surface primée (m ²)		DEVIS (en million)				SOMME (en million)				% de la réduction entre sommes demandée et accordée.
					Présenté (2)		Retenu (3)		Demandée		Accordée		
					par catégorie	par log. (1)	par catégorie	par log. (1)	par catégorie	par log. (1)	par catégorie	par log. (1)	
Individuels													
F 1	19	19	535	28	21	1,1	26	1,4	20	1,0	19	1,0	5,0
F 2	304	608	12.303	40	451	1,5	547	1,8	403	1,3	395	1,3	2,0
F 3	2.635	7.905	141.059	53	4.640	1,8	5.561	2,1	4.133	1,6	4.039	1,5	2,3
F 4	8.196	32.784	535.857	65	16.569	2,0	19.767	2,4	14.797	1,8	14.474	1,8	2,2
F 5	5.561	27.005	435.212	78	12.712	2,3	14.902	2,7	11.383	2,1	11.109	2,0	2,4
F 6	475	2.050	42.061	88	1.227	2,6	1.427	3,0	1.086	2,3	1.060	2,2	2,4
F 7	126	802	11.202	88	363	2,9	413	3,3	318	2,5	310	2,5	2,5
Total.....	17.316	72.053	1.178.229	60	35.903	2,1	42.723	2,5	32.140	1,9	31.406	1,8	2,3
Collectifs													
F 1	1.203	1.203	27.374	21	1.155	1,2	1.468	1,1	1.114	0,9	1.039	0,8	6,7
F 2	2.921	5.842	120.746	41	4.349	1,5	5.511	1,9	4.158	1,4	4.066	1,4	2,2
F 3	15.453	46.359	820.234	53	27.091	1,8	35.297	2,3	26.792	1,7	26.053	1,7	2,8
F 4	22.177	80.708	1.420.501	64	45.966	2,1	50.177	2,6	44.201	2,0	43.209	2,0	2,3
F 5	8.457	42.285	656.151	78	19.671	2,3	24.782	2,9	18.902	2,2	18.539	2,2	1,9
F 6	203	1.698	25.161	89	745	2,6	937	3,3	716	2,5	707	2,5	1,3
F 7	20	196	2.520	90	83	3,0	115	4,1	73	2,6	72	2,6	1,4
Total.....	50.602	186.371	3.072.767	61	99.861	2,0	126.287	2,5	95.956	1,9	93.685	1,9	2,4
Ensemble.....	67.918	259.224	4.250.996	63	135.844	2,0	169.010	2,5	128.096	1,9	125.091	1,8	2,4

(1) ces chiffres sont des moyennes.

(2) devis de la construction proprement dite.

(3) devis comprenant les dépenses annexes retenues.

CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Logements primes à 600 francs - Individuels isolés

Année 1958

Source : Crédit Foncier

	Nombre loge- ments	Surface primée (m ²)		Devis retenu (million)	Somme accordée (million)	
		Total	Moyenne		Total	Moyenne
Agriculteurs.....	371	29.772	80	1.256	660	1,8
Artisans.....	1.306	103.960	80	4.382	2.304	1,8
Cadres supérieurs.....	685	57.652	84	2.834	1.414	2,1
Commerçants.....	1.629	131.103	80	5.777	2.972	1,8
Employés.....	2.665	209.597	79	9.327	4.992	1,9
Fonctionnaires et assimilés.....	2.436	193.524	79	8.385	4.506	1,8
Industriels et Entrepreneurs.....	351	28.822	82	1.274	650	1,8
Maîtrise.....	870	69.687	80	3.169	1.665	1,9
Militaires.....	938	75.026	80	3.253	1.749	1,9
Ouvriers.....	5.609	429.920	77	17.999	9.742	1,7
Professions libérales.....	302	25.025	83	1.187	583	1,9
Population non active.....	679	50.422	74	2.046	1.075	1,6
Sociétés.....	91	7.008	77	300	161	1,8
Logements non attribués.....	45	3.390	75	153	83	1,8
	17.977	1.414.908	79	61.342	32.556	1,8

CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Logements primes à 600 francs - Individuels groupés (2 à 9 logements)

Année 1958

Source : Crédit Foncier

	Nombre loge- ments	Surface primée (m ²)		Devis retenu (million)	Somme accordée (million)	
		Total	Moyenne		Total	Moyenne
Agriculteurs.....	95	5.895	62	232	128	1,4
Artisans.....	388	25.431	65	987	535	1,4
Cadres supérieurs.....	167	11.224	67	486	278	1,7
Commerçants.....	792	50.432	64	2.198	1.099	1,4
Employés.....	447	29.921	67	1.222	694	1,6
Fonctionnaires et assimilés.....	381	26.277	69	1.053	592	1,6
Industriels et Entrepreneurs.....	503	32.152	64	1.263	722	1,4
Maîtrise.....	172	11.768	68	485	269	1,6
Militaires.....	105	6.624	63	270	152	1,4
Ouvriers.....	725	48.356	67	1.896	1.002	1,4
Professions libérales.....	127	9.074	71	385	212	1,7
Population non active.....	231	14.605	63	614	336	1,5
Sociétés.....	763	51.301	67	2.413	1.401	1,8
Logements non attribués.....	919	62.055	68	2.715	1.620	1,8
	<u>5.815</u>	<u>385.115</u>	<u>66</u>	<u>16.219</u>	<u>9.040</u>	<u>1,6</u>

CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Logements primés à 600 francs - Collectifs

Année 1958

Source : Crédit Foncier

	Nombre loge- ments	Surface primée (m ²)		Devis retenu (million)	Somme accordée. (million)	
		Total	Moyenne		Total	Moyenne
Agriculteurs.....	29	1.528	53	73	45	1,6
Artisans.....	32	1.832	57	67	40	1,2
Cadres supérieurs.....	67	3.993	60	198	120	1,8
Commerçants.....	146	7.965	55	352	217	1,5
Employés.....	67	3.040	45	137	80	1,2
Fonctionnaires et assimilés.....	14	704	50	27	17	1,2
Industriels et Entrepreneurs.....	1.025	68.961	67	3.227	1.940	1,9
Maîtrise.....	20	1.239	62	53	32	1,6
Militaires.....	1	79	79	4	2	2,0
Ouvriers.....	3	139	46	5	4	1,2
Professions libérales.....	90	4.945	55	211	130	1,4
Population non active.....	128	4.473	35	201	122	0,9
Sociétés.....	11.153	685.454	59	36.420	21.780	1,9
Logements non attribués.....	5.876	388.659	66	18.714	11.529	2,0
	<u>18.651</u>	<u>1.173.011</u>	<u>63</u>	<u>59.689</u>	<u>36.059</u>	<u>1,9</u>

CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESIONNELLE

Logements primés à 1.000 francs - Individuels

Année 1958

Source : Crédit Foncier

	Nombre loge- ments	Surface habitable (m ²)		Devis retenu (million)	Somme accordée (million)	
		Total	Moyenne		Total	Moyenne
Agriculteurs.....	345	25.248	73	828	615	1,8
Artisans.....	475	32.433	68	1.118	812	1,7
Cadres supérieurs.....	167	11.420	68	417	299	1,8
Commerçants.....	432	27.647	64	986	721	1,7
Employés.....	2.116	145.762	69	5.272	3.837	1,8
Fonctionnaires et assimilés.....	1.900	132.467	70	4.767	3.468	1,8
Industriels et Entrepreneurs.....	233	14.838	64	508	377	1,6
Maîtrise.....	482	33.139	69	1.220	884	1,8
Militaires.....	756	53.378	71	1.897	1.371	1,8
Ouvriers.....	6.900	482.487	70	16.939	12.539	1,8
Professions libérales.....	114	7.422	65	259	192	1,7
Population non active.....	517	33.571	65	1.183	845	1,6
Sociétés.....	2.379	149.646	63	6.199	4.600	1,9
Logements non attribués.....	500	33.138	66	1.130	846	1,7
	17.316	1.182.596	68	42.723	31.406	1,8

CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS PAR CATEGORIE SCGIO-PROFESSIONNELLE

Logements primés à 1.000 francs - Collectifs

Année 1958

Source : Crédit Foncier

	Nombre loge- ments	Surface habitable (m ²)		Devis retenu (million)	Somme accordée (million)	
		Total	Moyenne		Total	Moyenne
Agriculteurs.....	169	9.127	54	329	240	1,4
Artisans.....	34	1.861	55	68	53	1,6
Cadres supérieurs.....	107	6.795	64	258	194	1,8
Commerçants.....	274	15.039	55	586	443	1,6
Employés.....	735	46.649	63	1.741	1.378	1,9
Fonctionnaires et assimilés.....	374	24.767	66	964	713	1,9
Industriels et Entrepreneurs.....	857	48.471	57	1.816	1.393	1,6
Maîtrise.....	234	14.512	62	541	417	1,8
Militaires.....	158	10.603	67	402	298	1,9
Ouvriers.....	1.116	75.289	67	2.766	2.104	1,9
Professions libérales.....	157	10.016	64	369	284	1,8
Population non active.....	157	9.855	63	356	273	1,7
Sociétés.....	29.085	1.768.276	61	75.305	54.479	1,9
Logements non attribués.....	17.145	1.032.248	60	40.786	31.416	1,8
	50.602	3.073.508	61	126.287	93.685	1,9

REPARTITION des LOGEMENTS

Année 1958

en fonction de la catégorie socio-professionnelle des emprunteurs

Source : Crédit Foncier

Unité : logement

Catégories Professionnelles	LOGEMENTS PRIMES à 600 Fr					LOGEMENTS PRIMES à 1.000 Fr				ENSEMBLE	
	Isolés	Ind. groupés	Collec-tifs	Total	%	Indiv.	Collec-tifs	Total	%	TOTAL	%
Agriculteurs	371	95	29	495	2,1	345	169	514	2,7	1.009	2,4
Artisans	1.306	388	32	1.726	7,3	475	34	509	2,7	2.235	5,3
Cadres supérieurs	685	167	67	919	3,9	167	107	274	1,5	1.193	2,8
Commerçants	1.629	792	146	2.567	10,9	432	274	706	3,8	3.273	7,7
Employés	2.665	447	67	3.179	13,5	2.116	735	2.851	15,2	6.030	14,2
Fonctionnaires et Assimilés	2.436	381	14	2.831	12	1.900	374	2.274	12,1	5.105	12
Industriels et Entrepreneurs	351	503	1.025	1.879	8	233	857	1.090	5,8	2.969	7
Maîtrise	870	172	20	1.062	5	482	234	716	3,8	1.778	4,2
Militaires (armée, police et assimilés)	938	105	1	1.044	4,4	756	158	914	4,9	1.958	4,6
Ouvriers	5.609	725	3	6.337	26,9	6.900	1.116	8.016	42,6	14.353	33,9
Professions libérales	302	127	90	519	2,2	114	157	271	1,4	790	1,9
Population non active	679	231	128	1.038	4,4	517	157	674	3,6	1.712	4
Totaux	17.841	4.133	1.622	23.596	100	14.437	4.372	18.809	100	42.405	100
Sociétés	91	763	11.153	12.007	28,3 (a)	2.379	29.085	31.464	46,3 (a)	43.471	39,4 (a)
Logements non attribués	45	919	5.876	6.840	16,1 (a)	500	17.145	17.645	26 (a)	24.485	22,2 (a)
Ensemble	17.977	5.815	18.651	42.443		17.316	50.602	67.918		110.361	

(a) Pourcentage par rapport à l'ensemble.

REPARTITION des LOGEMENTS

construits par des Sociétés

Année 1958

en fonction de la forme juridique des organismes promoteurs

Source : Crédit Foncier

Unité: logement

Forme juridique des Sociétés	LOGEMENTS PRIMES à 600 Fr					LOGEMENTS PRIMES à 1.000 Fr				ENSEMBLE	
	Indiv. isolés	Ind. grou- pés	Col- lec- tifs	Total	%	Indiv.	Col- lec- tifs	Total	%	TOTAL	%
Association	5	6	777	788	6,6	4	52	56	1	844	2
Société civile ordinaire	18	127	1.378	1.523	12,7	154	1.682	1.836	5,9	3.359	7,7
Société anonyme ordinaire	5	115	703	823	6,9	409	3.813	4.222	13,4	5.045	11,6
Société civile (loi du 28-6-1938)	9	304	5.576	5.889	49	796	10.126	10.922	34,7	16.811	38,7
Société anonyme (loi du 28-6-1938)	2	32	1.103	1.137	9,5	255	4.619	4.874	15,5	6.011	13,8
Société coopérative ordinaire	1	7	-	8	1	231	1.829	2.060	6,6	2.068	4,8
Société coopérative H.L.M.	2	-	-	2	1	224	848	1.072	3,4	1.074	2,5
Société anonyme H.L.M.	-	-	-	-	-	113	1.428	1.541	5	1.541	3,5
Société d'économie mixte	-	12	155	167	1,4	81	2.279	2.360	7,6	2.527	5,8
S.A.R.L. Sté en nom collec- tif et Sté en com. simple	49	155	1.461	1.665	13,9	111	2.407	2.518	8	4.183	9,6
Autres Sociétés	-	5	-	5	1	1	2	3	1	8	1
	91	763	11.153	12.007	100	2.379	29.085	31.464	100	43.471	100



LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Au cours du mois de NOVEMBRE 1958

Le nombre des stagiaires en cours de formation a augmenté de 12% par rapport au mois précédent. Pendant cette même période, le nombre de sections en activité est passé de 1.079 à 1.188. On note une augmentation de 90 sections dans le bâtiment, de 15 sections dans les métaux, de 5 sections dans les emplois de bureau.

On enregistre, par contre, une diminution de 2 sections dans les cuirs.

L'effectif des stagiaires au 1er Décembre 1958 est légèrement inférieur à celui enregistré au 1er Décembre 1957.

Par rapport au mois précédent, les effectifs des stagiaires ont augmenté de 13% dans le bâtiment (+ 1.375 stagiaires), de 8% dans les métaux (+ 160 stagiaires), de 20% dans les emplois de bureau (+ 83 stagiaires).

Le tableau III présente la répartition par groupe de métiers des élèves ayant terminé leur stage pendant le mois de Novembre 1958. 1.076 élèves sont sortis des centres diplômés et 89 non diplômés. Ces chiffres sont légèrement supérieurs (+ 3%) à ceux de Novembre 1957.

En outre, au cours du mois de Novembre 1958, 499 élèves n'ont pu être admis ou ont renoncé à poursuivre leur stage.

Le tableau IV présente la répartition, par spécialité, dans chaque groupe de métiers, des stagiaires inscrits dans les centres au 1er jour de chaque mois.

Dans le bâtiment, l'augmentation des effectifs est générale dans presque toutes les spécialités, notamment dans celles du béton armé, de la limousinerie, de la plâtrerie, de la plomberie sanitaire, de la menuiserie, de la charpente bois, de la peinture.

Des Sections ont été ouvertes dans les spécialités de : dessinateur en charpente métallique, dessinateur-projeteur en béton armé, opérateur-géomètre-topographe, commis de chantier.

Par contre, les effectifs sont en légère diminution dans les spécialités d'aide du bâtiment et de revêtement de sol.

Dans les métaux, les effectifs ont augmenté dans la réparation de machines agricoles, l'ajustage, le tournage, le fraisage, la soudure. On note l'ouverture d'une section de fraisage en matrice.

Dans les emplois de bureau, les effectifs ont augmenté dans toutes les spécialités, mais particulièrement dans celle de sténo-dactylo.

Les tableaux V, VI et VII présentent la statistique des entrées en stage au cours du mois de Novembre 1958, classées par nature des sections, selon la nationalité, la profession antérieure et l'âge.

3.266 nouveaux stagiaires ont commencé leur formation en Novembre 1958 contre 4.879 le mois précédent, soit une diminution de 33% (en Novembre 1957 on avait enregistré 3.610 entrées).

Les tableaux V, VI et VII concernent 3.227 élèves, car n'y figurent pas 39 stagiaires pour lesquels aucun renseignement n'est parvenu à la Division Statistique.

Sur les 3.227 stagiaires entrés au cours du mois de Novembre 1958 et figurant sur les tableaux, on note 207 Algériens et 295 étrangers dont 71 Tunisiens, 23 Marocains, 89 Italiens, 61 Espagnols, 13 Yougoslaves, 10 Hongrois. Les manoeuvres représentent 28% des nouveaux inscrits dont 74% sont âgés de 17 à 25 ans.

Sur ces 3.227 stagiaires, on compte 134 femmes (dont 75 sont entrées dans les sections des emplois de bureau).

TABLEAU I

Source : Ministère du Travail

	1er Décembre 1957	1er Novembre 1958	1er Décembre 1958
Nombre de Sections en activité :			
Ensemble	1.362	1.079	1.188 (1)
dont			
Bâtiment	1.008	794	884 (2)

TABLEAU II au 1er Janvier 1959 (1)1.225 -(2) 910 -

	1er Décembre 1957	1er Novembre 1958	1er Décembre 1958
Effectif des stagiaires :			
Ensemble	15.657	13.874	15.476 (1)
dont			
Bâtiment	11.404	10.336	11.711 (2)

TABLEAU III au 1er Janvier 1959 (1)16.024 (2)12.082

Répartition des stagiaires ayant terminé leur formation :	Stagiaires sortis diplômés à dater du 1-1-58 (11 mois)		Stagiaires sortis non diplômés à dater du 1-1-58 (11 mois)	
	12 mois		12 mois	
Ensemble	21.671	22.860	2.108	2.273
dont				
Bâtiment	17.127	18.017	1.710	1.833

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

TABLEAU IV

Source : Ministère du Travail

Répartition des stagiaires, par spécialité -	1er Novembre	1er Décembre	
	1958	1958	
		au 1/1/59	
Bâtiment : TOTAL	10.736	11.711	12.082
dont - Béton armé	486	620	712
Briquetage	337	370	456
Carrelage	686	685	704
Limousinerie	1.535	1.847	2.118
Plâtrerie	1.051	1.289	1.369
Chauffage central	669	713	726
Plomberie sanitaire	956	1.065	1.020
Plomberie zinguerie	308	320	299
Peinture	964	1.137	1.158
Serrurerie	443	456	416
Electricité	637	665	643
Menuiserie	790	857	832

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

TABLEAU V

Source : Ministère du Travail

Stagiaires entrés au cours du mois de novembre 1958

	Manoeuvres	Secteur Agricole	Professions diverses	Sans professions	TOTAUX
Selon la profession antérieure:					
Ensemble	905	516	1.383	423	3.227(1)
dont					
Bâtiment	844	494	1.058	290	2.686(2)

TABLEAU VI au cours du mois de Décembre 1958 (1) 2.211 (2) 1.797

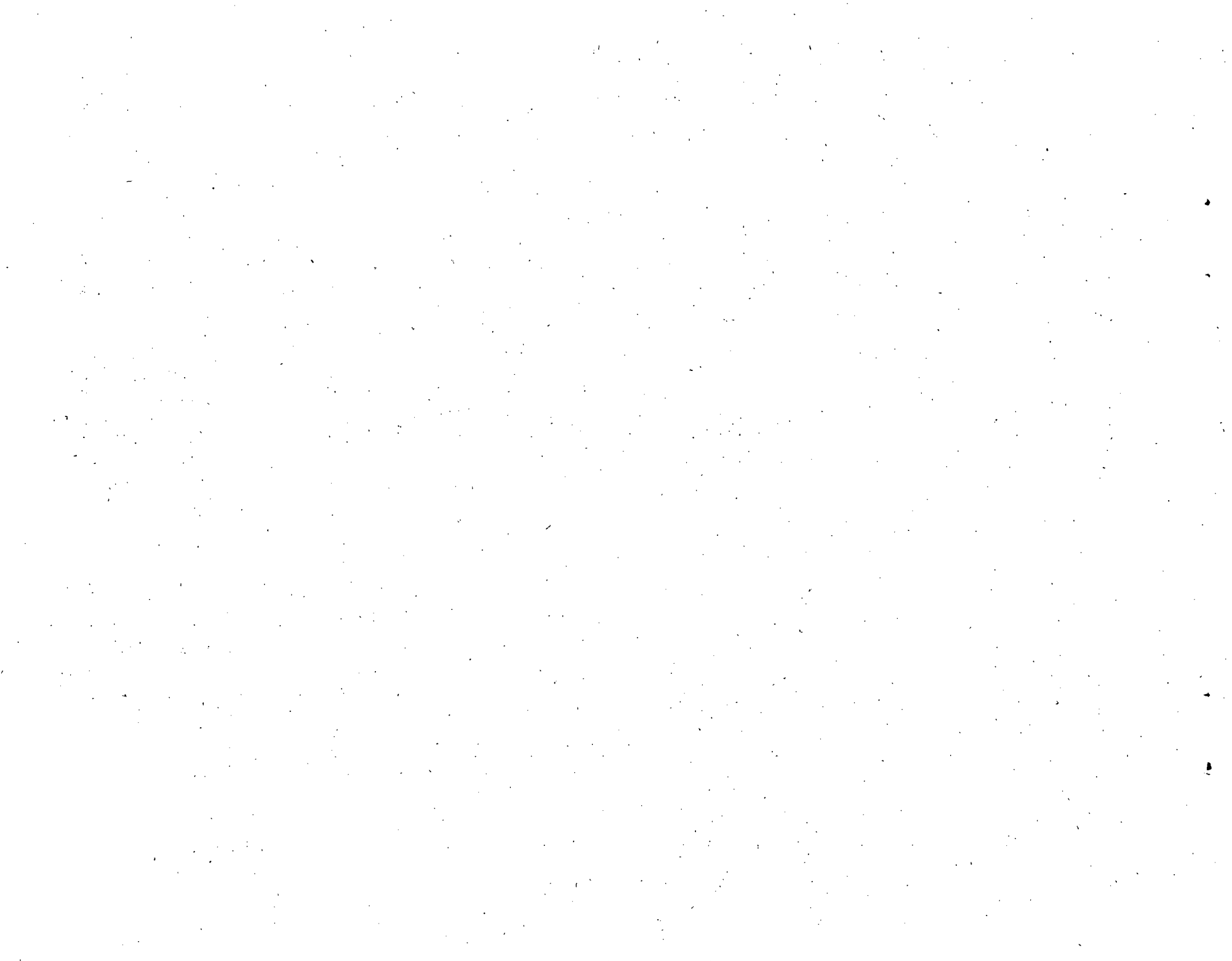
	Mé- tro- pole	Algérie	Union fran- çaise	Tunisie	Maroc	Italie	Espagne	Autres natio- nalités	TOTAL
Selon la nationalité :									
Ensemble	(1) 2.710	(3)207	15	71	23	89	61	51	3.227
dont	(2)								
Bâtiment	2.257	(4)182	11	65	19	74	55	23	2.686

au cours du mois de Décembre 1958
(1) 1.775 (2) 1.402 (3)269 (4)250

TABLEAU VII

	Moins de 17 ans		De 17 à 20 ans		De 21 à 25 ans		De 26 à 30 ans		De 31 à 35 ans		Plus de 35 ans		TOTAUX	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Selon le groupe d'âge :														
Ensemble	96	3	(1) 1459	36	836	44	306	21	222	19	174	11	3093	134
dont			(2)											
Bâtiment	82	-	1241	-	741	-	272	-	194	-	156	-	2686	-

au cours du mois de Décembre 1958 : (1) 1.044 (2) 835



PREVISION DES EFFECTIFS SCOLAIRES ET DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
EN FRANCE JUSQU'EN 1965 - 1966 (1)

A. - Effectifs scolaires -

La prévision des effectifs scolaires s'appuie sur deux données essentielles : en premier lieu, les statistiques démographiques qui sont bien connues jusqu'en 1963, puisque tous les enfants qui auront alors l'âge de la scolarité obligatoire sont déjà nés et que la mortalité est très faible chez les jeunes ; pour les rentrées scolaires 1964/1965 et 1965/1966, il est relativement facile de faire des prévisions, car les phénomènes démographiques ont une évolution lente. Les seules inconnues de la période pourraient être le solde net migratoire, qui est actuellement peu important pour les enfants d'âge scolaire, ou des circonstances exceptionnelles qui sortent du cadre de cette étude. Sur le plan national, il est donc aisé de prévoir les effectifs scolaires globaux de 6 ans à 14 ans révolus jusqu'en 1965. Il n'en va d'ailleurs pas de même sur le plan départemental, car les migrations intérieures peuvent être importantes, entraînant des besoins locaux difficiles à estimer à l'heure actuelle. Cette question devra être suivie de très près, en liaison avec l'aménagement du territoire.

Pour les effectifs de moins de 6 ans, le problème se pose différemment, car il s'agit plutôt d'une oeuvre sociale que d'une vocation d'enseignement.

Une autre considération intervient pour la prévision des effectifs, c'est celle de la fréquentation scolaire après l'âge de 14 ans. On sait qu'un projet de réforme de l'enseignement a été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 1er août 1956 ; ce projet prévoit la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Les effectifs varieront donc suivant qu'on appliquera ou non la réforme pendant la période étudiée.

En conséquence, deux hypothèses ont dû être adoptées :

(1) Source : Coût et développement de l'enseignement en France (I.N.S.E.E.).

- Prolongation de la durée de l'obligation scolaire d'un an à la rentrée de 1964 et de deux ans à celle de 1965 (1),
- Non-application de la réforme. Dans ce dernier cas, on a supposé que la tendance spontanée à la prolongation de la fréquentation scolaire au-delà de 14 ans, observée depuis quelques années, se poursuivrait pendant la prochaine décennie. On obtient, par cette méthode, des prévisions d'effectifs inférieures à celles qui résultent de la première hypothèse, mais qui tendent à s'en rapprocher pour les années de fin de période ; ceci tend à prouver, il est permis de le noter en passant, que la prolongation de la scolarité, qu'elle fasse ou non l'objet de mesures légales, correspond à une tendance profonde de la nation, qu'il serait vain de vouloir ignorer.

Enfin, il reste à considérer la fréquentation universitaire et celle des écoles de l'enseignement supérieur ; les besoins sont si grands en ce domaine que ce ne sont plus les données démographiques qui entrent en jeu, mais bien les considérations économiques : nombre d'ingénieurs et de techniciens nécessaires dans l'industrie, développement de la recherche, formation du personnel enseignant, toutes questions difficiles à résoudre sur le plan quantitatif ; de simples appréciations générales pourront être apportées ici, que des études particulières de spécialistes devront permettre d'approfondir ultérieurement.

(1) Le projet de réforme, déposé en 1956 sur le bureau de l'Assemblée nationale, prévoyait que la réforme serait appliquée pour la première fois à la génération qui commencerait ses études l'année où elle serait adoptée ; elle ne pourrait, actuellement, s'appliquer qu'en 1966, si elle était votée sans modification.

Evolution des effectifs scolaires entre 1950-1951 et 1965-1966 de l'enseignement primaire, secondaire et technique (1)

Hypothèse 1

(non application de la réforme scolaire)

Unité : millier d'élèves

AGE \ ANNEE SCOLAIRE	1950/ 1951	1951/ 1952	1952/ 1953	1953/ 1954	1954/ 1955	1955/ 1956	1956/ 1957	1957/ 1958	1958/ 1959	1959/ 1960	1960/ 1961	1961/ 1962	1962/ 1963	1963/ 1964	1964/ 1965	1965/ 1966
14 ans	291	297	306	342	336	326	366	401	407	426	575	603	615	626	628	606
15 ans	208	214	222	241	254	248	245	275	301	305	319	432	453	461	470	471
16 ans	166	172	179	189	202	200	207	204	229	251	254	266	361	377	384	392
17 ans	89	90	95	101	109	115	120	119	118	132	145	147	154	200	218	223
18 ans et plus (2)	59	61	62	65	71	75	79	83	82	81	91	100	101	106	143	150
Total 14 ans et plus	613	634	664	938	972	973	1.017	1.082	1.137	1.195	1.304	1.548	1.684	1.770	1.043	1.042
6 à 13 ans	4.385	4.408	4.632	4.886	5.193	5.532	5.809	6.005	6.212	6.380	6.362	6.313	6.247	6.170	6.093	6.045
Moins de 6 ans	1.204	1.380	1.451	1.396	1.421	1.434	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450
Total	6.402	6.630	6.947	7.220	7.586	7.939	8.276	8.537	8.799	9.025	9.196	9.311	9.381	9.398	9.386	9.337

(1) Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles sont exclus.

(2) On s'aperçoit que les effectifs de 18 ans et plus représentent une fraction relativement constante des effectifs de 17 ans révolus de l'année précédente.

Evolution des effectifs scolaires entre 1950-1951 et 1965-1966 de l'enseignement primaire, secondaire et technique (1)

Hypothèse 11

(Prolongation de la scolarité obligatoire d'une année en 1964-1965 et de deux années en 1965-1966)

Unité : millier d'élèves

AGE \ ANNEE SCOLAIRE	1950/ 1951	1951/ 1952	1952/ 1953	1953/ 1954	1954/ 1955	1955/ 1956	1956/ 1957	1957/ 1958	1958/ 1959	1959/ 1960	1960/ 1961	1961/ 1962	1962/ 1963	1963/ 1964	1964/ 1965	1965/ 1966
14 ans	291	297	306	342	336	326	372	414	426	452	619	657	678	699	812	774
15 ans	200	214	222	241	254	240	245	279	310	320	339	405	493	509	525	812
16 ans	166	172	179	189	202	200	207	204	233	259	266	282	387	410	423	437
17 ans	89	90	95	101	109	115	120	119	118	135	150	154	163	224	237	245
18 ans et plus (2)	59	61	62	65	71	76	79	83	82	81	93	104	106	112	155	164
Total 14 ans et plus	813	834	864	930	972	973	1.023	1.099	1.169	1.247	1.467	1.662	1.827	1.954	2.152	2.432
6 à 13 ans	4.305	4.400	4.632	4.886	5.193	5.532	5.809	6.005	6.212	6.300	6.362	6.313	6.247	6.170	6.093	6.045
Moins de 6 ans	1.204	1.300	1.451	1.396	1.421	1.434	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450
Total	6.402	6.630	6.947	7.220	7.586	7.939	8.202	8.554	8.831	9.077	9.279	9.425	9.524	9.574	9.695	9.927

(1) Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles sont exclus.

(2) On s'aperçoit que les effectifs de 18 ans et plus représentent une fraction relativement constante des effectifs de 17 ans révolus de l'année précédente.

B. - Effectifs de l'enseignement supérieur -1. - Effectifs universitaires -

Le Bureau universitaire de statistique a établi, pour les années scolaires 1961-1962 et 1965-1966, des prévisions d'effectifs estudiantins. Ces prévisions ont été adoptées par la Commission de l'équipement scolaire, universitaire et sportif.

N'ont été pris en considération que les universités publiques de la métropole et les seuls étudiants français.

Répartition des étudiants dans les diverses facultés

Unité : millier d'étudiants.

	Droit	Sciences	Lettres	Médecine	Pharmacie	Total
1948/1949	34,8	21,4	29,7	23,9	6,7	116,5
1950/1951	35,2	24,3	31,2	26,1	6,7	123,5
1952/1953	36,6	28,1	33,5	25,7	6,6	130,5
1954/1955	37,2	33,9	36,4	26,2	7,3	141,0
1955/1956	34,0	37,2	38,9	26,4	7,4	143,9
1956/1957	34,7	40,2	41,1	27,4	7,7	151,1
1957/1958	35,3	44,5	44,0	27,7	8,2	159,7
1958/1959	39,5	49,2	46,3	29,5	8,8	173,3
1959/1960	41,8	55,3	49,7	32,1	9,5	188,4
1960/1961	45,7	62,1	53,5	34,2	10,6	206,1
1961/1962	49,9	69,4	58,1	37,5	11,7	226,6
1962/1963	53,8	76,1	62,1	41,8	12,6	246,4
1963/1964	57,3	84,5	64,7	46,0	13,9	266,4
1964/1965	62,5	94,4	68,7	51,3	15,3	292,2
1965/1966	66,7	102,9	74,1	56,3	16,5	316,5

D'après ces prévisions, le nombre global des étudiants aura doublé en 1964. Mais l'évolution est différente suivant les disciplines. Les effectifs du Droit sont multipliés par 2, entre 1955 et 1965 ; ceux des Sciences par 2,8 ; ceux des Lettres par 1,9 ; ceux de la Médecine par 2,1 ; enfin, ceux de Pharmacie par 2,2.

11. - Effectifs des grandes écoles -

Les prévisions sont délicates en ce domaine, car les avis se partagent assez largement ; en ce qui concerne le nombre d'ingénieurs à former, certains pensent que ce nombre doit doubler rapidement, puis tripler d'ici une quinzaine d'années ; il paraît difficile de prendre position actuellement de façon rigide, car l'adaptation des écoles aux besoins ne peut se faire que progressivement ; il semble raisonnable de prévoir un doublement des effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles et des grandes écoles d'ici 1965 ; la tendance serait ainsi celle décelée dans l'enseignement supérieur universitaire ; une telle croissance demande d'ailleurs des investissements considérables.

LE FINANCEMENT DU LOGEMENT EN EUROPE

Au mois d'octobre 1955, le Comité de l'habitat a pris note d'une résolution sur le financement des programmes de logement que le Conseil économique et social avait adoptée à sa vingtième session (E/ECE/HOU/56, paragraphe 10). A sa session suivante, en mai 1956, le Comité a examiné cette résolution et, tenant compte en outre des travaux considérables déjà effectués en en cours dans le domaine du financement du logement, il a décidé qu'il conviendrait de préparer un rapport complet qui ferait l'objet d'une étude détaillée par le Comité.

Les rapporteurs ci-après ont été désignés pour prêter leur concours au secrétariat: M. DATZKOV (Bulgarie), M. SALAUN (France), M. di LORENZO (Italie), M. SEIP (Norvège), M. ANDRZEJEWSKI (Pologne), M. BURROUGHS (Etats-Unis d'Amérique) et M. ROBERT (Alliance coopérative internationale).

Le Comité a examiné des projets aux trois sessions qu'il a tenues en 1957 et 1958 et le rapport finalement publié se subdivise comme suit :

- Chapitre 1^{er}. - Les problèmes économiques et financiers que pose le logement.
- Chapitre 2. - L'investissement dans le logement.
- Chapitre 3. - Provenance des capitaux destinés à la construction de logements et établissements financiers intéressés.
- Chapitre 4. - Aide financière des pouvoirs publics.
- Chapitre 5. - Quelques problèmes de politique générale, notamment l'aide financière de l'Etat pour le logement.

Les tableaux statistiques ci-après (pages 38 à 46) sont extraits de ce rapport.

Nombre de logements terminés par millier d'habitants dans les pays
de l'Europe occidentale (1949-1957)

Source : (Le Financement du Logement en Europe (Commission Economique
pour l'Europe - Genève 1958))

P a y s	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Autriche	4,2	6,7	5,0	5,0	5,5	5,8	6,0	6,0	6,0(a)
Belgique	4,2	5,2	4,1	3,8	4,5	5,1	5,0	4,9	4,7
Danemark	5,9	4,8	5,0	4,4	4,9	5,3	5,4	4,4	5,9
France	1,8	1,7	1,8	2,0	2,7	3,8	4,9	5,4	6,2
Grèce	2,9	6,4	5,7	7,7	6,6	5,9	6,7	6,9	6,9(a)
Italie	1,0	1,6	2,0	2,5	3,2	3,7	4,5	4,8	5,3
Irlande	2,3	4,3	4,4	4,9	4,4	4,0	3,5	4,0	3,1
Pays-Bas	4,9	5,4	6,3	5,5	6,0	6,6	5,8	6,4	8,1
Norvège	5,7	6,9	6,3	9,3	10,4	10,4	9,4	7,9	7,6
Portugal	-	2,1	2,1	1,8	2,5	2,5	2,8	3,2	3,3
Suède	5,1	6,4	5,8	6,4	7,3	8,2	7,9	7,9	8,8
Suisse	4,3	5,3	6,3	5,7	6,0	7,3	7,9	7,8	7,6
Royaume-Uni	4,4	4,3	4,2	5,0	6,5	7,0	6,4	6,1	6,0
Allemagne occidentale	4,5	7,5	8,5	9,1	10,5	10,9	10,7	11,0	10,1

(a) 1956.

Situation du Logement en Europe Occidentale et en Europe Méridionale, 1950-1954

Source : Le Financement du Logement en Europe. (Commission Economique pour l'Europe - Genève 1950)

P a y s	D a t e	Situation quantitative du logement		Programme annuel minimal de logements, y compris élimination de la pénurie	Besoins annuels de logements neufs	Période pour l'élimination de la pénurie de logements existante, comptée depuis 1956	Logements achevés en 1957
		Nombre de logements par millier d'habitants	Nombre de personnes par pièce				
		N o m b r e					
EUROPE OCCIDENTALE ET EUROPE CENTRALE							
Autriche	31-XII-1953	320	0,95	50	30	Jusqu'en 1962	42,0* a
Belgique	31-XII-1953	347 b	0,76 bc	35	35	-	42,5
Danemark	31-XII-1953	312 b	0,84 bc	22	22	-	26,5
Finlande	31-XII-1953	260	1,54	30	15	10 ans	32,2
France	10-V-1954	288 *	0,95 *	300	180	20 ans	273,7
Allemagne occidentale	31-XII-1953	223	1,11	540	200	10 ans	527,8
Irlande	1-VII-1953	238	1,08 C	10	10	-	9,2 *
Pays-Bas	31-XII-1953	230	0,91	70	55	15 ans	88,4
Norvège	31-XII-1953	279 b	0,83 b	20	20	-	26,5
Suède	30-XII-1953	342	0,94	35	35	-	64,8
Suisse	31-XII-1953	282	0,73	17-19	17-19	-	37,5 *
Royaume-Uni	31-XII-1953	282 bd	0,77 bd	300	200	10 ans	310,0 *
EUROPE MERIDIONALE							
Grèce	31-XII-1953	213	2,3	62	62	15 ans ^e	55,4 f
Italie	31-XII-1954	250 g	1,3 g	336	-	10 ans ^h	255,0
Portugal	15-XII-1950	262 C	-	30-40	30-40	-	29,6 *
Espagne	31-XII-1950	220 C	1,1	120-155	86	15 ans	98,0 *
Turquie	22-X-1950	179 *	-	80-90	80-90	-	53,4 1b

(a) 1956. (b) Population de droit. (c) Le nombre de pièces dans les districts ruraux a été évalué par le Secrétariat de la C.E.E. (d) Les chiffres des logements et des pièces s'entendent non compris les logements vacants. (e) En vue d'assurer les besoins annuels nouveaux et de ramener la densité d'occupation à 1,6 personne par pièce. (f) 1956. (g) Y compris l'ancienne Zone A de TRIESTE. (h) En vue de satisfaire les besoins annuels nouveaux et de ramener la densité d'occupation à 1,15 personne par pièce. (i) Régions urbaines seulement.

* évaluation.

Répartition de la construction d'habitations entre le secteur public
et le secteur privé en U.R.S.S., de 1953 à 1960

(en pourcentages)

Source : { Le Financement du logement en Europe (Commission
Economique pour l'Europe - Genève 1958)

A n n é e	Secteur privé	S e c t e u r p r i v é	
		Logements urbains	Logements ruraux
1953.....	50	18	32
1954.....	49	16	35
1955.....	41	19	40
1956.....	45	12	43
1957.....	42	21	37
1958.....	47 a	21 a	32
1959.....	46 a	26 a	28
1960.....	45 a	31 a	24

a. Chiffres du plan donnés en mètres carrés d'espace habitable, et convertis en nombre de logements par le coefficient moyen de conversion applicable à l'ensemble de la construction urbaine, publique et privée, en 1957.

Etat comparatif des dimensions et du coût (en nombre de salaires annuels moyens pour ouvriers du sexe masculin) des logements sociaux dans les pays de l'Europe occidentale (1955-1957)

Source : (Le Financement du logement en Europe (Commission Economique pour l'Europe - Genève 1953))

P a y s	Année	Dimen- sion du logement	Défini- tion de la no- tion de dimen- sion	Description du logement	Coût en nombre de salaires annuels moyens (ouvriers du sexe masculin)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Autriche.....	1956	A 55 m ²	Surface utile	Logements construits avec une aide des pouvoirs publics (maisons fa- miliales et appartements).	4,3
Belgique.....	1956	A 61 m ² a (apparte- ment) A 36 m ² a (maison unifami- liale)	Surface utile	Appartement et maison unifamiliale (Société nationale du logement).	4,8
Danemark.....	1956	70 m ²	Surface utile	T appartement, 3 pièces et cuisine	3,6
Finlande.....	1956	A 50-55m ²	Surface utile	Appartement correspondant à 2 piè- ces et cuisine.	4,0
France.....	1955	A 56 m ²	Surface habita- ble.	Logement H.L.M. de 3 ou 4 pièces principales, cuisine comprise.	4,9

Voir notes à la fin du tableau.

Etat comparatif des dimensions et du coût (en nombre de salaires annuels moyens pour ouvriers du sexe masculin) des logements sociaux dans les pays de l'Europe occidentale (1955-1957) (suite)

Source : (Le Financement du logement en Europe (Commission Economique pour l'Europe - Genève 1953)

P a y s	Année	Dimen- sion du logement	Défini- tion de la no- tion de dimen- sion	Description du logement	Coût en nombre de salaires annuels moyens (ouvriers du sexe masculin)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Grèce.....	1956/57	(1) T 40 m ²	Surface utile	Logement du type social minimum destiné aux victimes des tremble- ments de terre.	2,9
	1956/57	(2) T	-	Logement ouvrier urbain	7,5
Irlande.....	1955	T 75 m ²	Surface utile	Maison urbaine unifamiliale cons- truite par les collectivités lo- cales, 4 pièces et cuisine.	3,8
Italie.....	1955	T 80 m ²	Surface utile	Logement INA-Casa, 3 pièces et cuisine	4,9
Pays-Bas.....	1956	A 58 m ²	Surface habita- ble	T maisons unifamiliales construi- tes par la municipalité, 4 pièces et cuisine.	3,8
Norvège.....	1956	A 70 m ²	Surface utile	Logements construits avec prêts du Crédit foncier d'Etat.	3,4 (b)
Portugal.....	1955	(1) -	-	1) Logements type social minimum, 3 ou 4 pièces.	2,0
		(2) -	-	2) Logements urbains qualité supé- rieure, 4 pièces.	8,0

Voir notes à la fin du tableau.

Etat comparatif des dimensions et du coût (en nombre de salaires annuels moyens pour ouvriers du sexe masculin) des logements sociaux dans les pays de l'Europe occidentale (1955-1957) -(suite)

Source : (Le Financement du logement en Europe (Commission Economique pour l'Europe - Genève 1958)

P a y s	Année	Dimen- sion du logement	Définition de la no- tion de dimen- sion	Description du logement	Coût en nombre de salaires annuels moyens (ouvriers du sexe masculin)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Espagne.....	1956	(1) T 50m ² (2) T 75m ²	Surface utile	1) Logements du type social minimum 2) Logements de qualité supérieure	3,3 7,1
Suède.....	1956	A 60-70m ²	Surface utile	Appartements construits à l'aide de prêts de l'Etat.	3,4
Suisse.....	1955/56	T 40 m ²	Surface habita- ble	T logement urbain type social, 2 pièces et cuisine.	4,0
Turquie.....	(1) 1955/56 (2) 1955/56	H 50 m ²	Surface habita- ble	Logement type social minimum Logement urbain de qualité supé- rieure.	4,2 16,7
Royaume-Uni.....	1956	T environ 90 m ²	Surface utile	Maison un étage, 3 chambres à cou- cher, construite par les collec- tivités locales.	2,7

Voir notes à la fin du tableau.

Etat comparatif des dimensions et du coût (en nombre de salaires annuels moyens pour ouvriers du sexe masculin) des logements sociaux dans les pays de l'Europe occidentale (1955-1957) (fin)

Source: { Le Financement du logement en Europe (Commission Economique pour l'Europe - Genève 1958)

P a y s	Année	Dimen- sion du logement	Défini- tion de la no- tion de dimen- sion	Description du logement	Coût en nombre de salaires annuels moyens (ouvriers du sexe masculin)
Allemagne occid.	1956	A 57 m ²	Surface utile	Logement du secteur social.	3,7
Etats-Unis.....	1956	A 116 m ²	Surface utile	Logement unifamilial non rural	2,5 (c)

a) 1954.- b) Les frais d'aménagement des terrains à bâtir ne sont pas compris dans le coût.
c) Le salaire annuel moyen retenu est le revenu annuel moyen des ouvriers du sexe masculin employés à plein temps dans l'industrie manufacturière.

A = moyenne
T = type
H = hypothèse

Surface utile s'entend de la surface mesurée à l'intérieur des murs extérieurs, non compris les caves, greniers non habitables et, dans les maisons à appartements multiples, tous les espaces communs.

Surface habitable s'entend de la surface totale des pièces principales, y compris la cuisine.

Logements construits avec l'aide financière des Pouvoirs Publics (a)
en Europe occidentale (1957)

Source :

Le Financement du Logement en Europe (Commission Economique pour l'Europe - Genève 1958)

P a y s	Nombre total de logements achevés (milliers)	dont en % logements construits avec une aide finan- cière des Pou- voirs Publics
Autriche (b).....	45,6	60-70 %
Belgique (c).....	42,5	53 %
Danemark (b).....	24,0	85 %
Finlande (b).....	33,2	39 %
France (d).....	240,8	91 %
Grèce (c).....	55,4	27 %
Irlande (d).....	8,3	97 %
Italie (b).....	215,9	21 %
Pays-Bas.....	88,4	95 %
Norvège (c).....	27,3	66 %
Portugal (b).....	18,8 (e)	2 %
Espagne (c d).....	107,4	66 %
Suède (c d).....	56,9	97 %
Suisse (b).....	39,3	7 %
Turquie (b).....	58,5 (e)	25-33 %
Royaume-Uni (d).....	307,6	58 %
Allemagne occidentale.....	527,8	52 %

(a) Non compris l'aide fournie sous une forme qui n'entraîne pas de sorties de fonds pour le trésor, par exemple les dégrèvements fiscaux, l'assurance-hypothèque, etc... -

(b) 1955.- (c) 1956.- (d) Logements neufs seulement.- (e) Statistiques incomplètes.-

(f) Non compris les logements bénéficiant de dégrèvements seulement, et ceux-ci sont très importants; si ces logements étaient comptés dans les chiffres, la construction immobilière bénéficiant d'une aide financière des pouvoirs publics représenterait 90 à 95 % du total.

Logements locatifs construits avec l'aide financière des Pouvoirs Publics
en Europe occidentale (1957)

Source : Le Financement du Logement en Europe (Commission Economique pour l'Europe-Genève 1958)

P a y s	En % de la totalité des logements construits
Autriche (a).....	25
Belgique	14
Danemark (b).....	60 (c)
Finlande	12 (c)
France.....	35
Irlande.....	49
Italie (a).....	50
Pays-Bas.....	70
Norvège (b).....	13
Portugal (a).....	1
Espagne (b).....	19 (d)
Suède (b).....	49
Royaume-Uni.....	58
Allemagne occidentale.....	63 (e)

(a) 1955.- (b) 1956. - (c) Logements urbains seulement.- (d) Y compris les logements construits sans l'aide des Pouvoirs Publics.- (e) Tous les logements construits avec l'aide des Pouvoirs Publics, y compris les logements bénéficiant de dégrèvements fiscaux.

LE LOGEMENT EN ALGERIE

(Source : Données statistiques sur les immeubles et les logements d'après le recensement de la population du 31 octobre 1954 - Délégation Générale du Gouvernement en Algérie - Service de Statistique Générale)

Généralités

Communes urbaines et Communes rurales

Au recensement de 1926, on avait voulu suivre en Algérie l'exemple métropolitain : la population totale avait été scindée en deux groupes correspondant, non pas à une différentiation démographique, mais bien à quelque chose de plus économique : la population des campagnes, qui vit essentiellement de l'agriculture, en opposition à celle des villes, dont l'activité est essentiellement industrielle, commerciale ou tournée vers les services.

Mais contrairement à ce qui avait été fait en métropole, le critère dimension de la commune n'avait pas été retenu. En effet, en métropole sont classées urbaines les communes dont la population agglomérée au chef-lieu dépasse 2.000 habitants. Or en Algérie, cette notion même était inutilisable : certaines communes bien qu'ayant une population agglomérée au chef-lieu supérieure à 2.000 habitants, ont des dimensions telles qu'une part extrêmement importante de cette population est rurale. Aussi ne devait-on pas retenir ce critère.

On choisit plutôt un certain nombre de communes présentant un caractère urbain assez marqué et ce sont ces communes qui constituaient le groupe de la population urbaine. On remontait aussi loin que possible en arrière, et on pouvait montrer que tout revenait en fait à prendre les communes où la population agglomérée au chef-lieu dépassait 7.000 ou 8.000 habitants en 1946 (ou encore 4.500 habitants environ en 1936). Le lecteur intéressé par ces comparaisons pourra utilement se reporter aux Résultats du dénombrement général de la population du 31 octobre 1948 (Volume 1 - Population légale ou de résidence habituelle. Chapitre IV : Population urbaine - Population rurale).

La population urbaine est la population de 46 communes de plein exercice de l'Algérie

du Nord, mais, en raison du séisme qui détruisit Orléansville, les éléments relatifs à cette commune urbaine ne figurent dans aucun des tableaux ci-après, qui se rapportent donc aux 45 communes de plein exercice que voici :

DEPARTEMENT D'ALGER

a) Alger et l'agglomération algéroise c'est-à-dire Birmandreïs, Bouzaréa, El-Biar, Hussein-Dey, Kouba, Maison-Carrée, Saint-Eugène.

b) Autres communes urbaines : Aumale, Blida, Boufarik, Cherchell, Médéa, Miliana, Ténès Tizi-Ouzou.

DEPARTEMENT D'ORAN

a) Oran et son agglomération : c'est-à-dire Arcole, Mers-El-Kébir et la Sénia.

b) Autres communes urbaines : Aïn-Témouchent, Arzew, Pérrégaux, Mascara, Saïda, Mostaganem, Relizane, Sidi-Bel-Abbès, Tiaret, Tlemcen, Bôni-Saf, Nemours.

DEPARTEMENT DE CONSTANTINE

Constantine, Tébessa, Batna, Biskra, Bône, La Calle, Bougie, Djidjelli, Guelma, Souk-Ahras, Philippeville, Stora, Sétif.

En 1954, il existait 1.800.000 logements en Algérie pour une population de 9.529.726 habitants soit un logement pour 5,3 habitants. La répartition de ces logements selon leur nature était : logement type européen 21,5 % (387.000). Maisons en dur avec toit de tuiles ou de chaume : 61,5 % (1.105.000). Baraques type bidonville : 2,9 % (52.000). Tentés : 5,5% (100.000). Logements troglodytes : 0,4 % (8.000). Maisons en pisé ou brique crue : 8,2 % (148.000).

Le nombre des baraques type bidonville est certainement sous-estimé, les agents recenseurs ayant rencontré de nombreuses difficultés pour l'établissement des feuilles de famille lors du recensement de la population de ces logements.

Logements de type européen pour l'ensemble de l'Algérie

La proportion des logements de type européen est relativement peu élevée mais si l'on considère le lieu d'implantation de ces logements, on remarque qu'ils sont situés surtout dans les communes urbaines (79 %) où ils constituent plus de 65 % de l'ensemble des logements.

A l'échelon "département", celui d'Alger possède dans ses communes urbaines la plus forte proportion de logements type européen (80 %) tandis que le pourcentage n'est que de 42 dans le département de Constantine.

Les logements de type européen sont occupés dans la proportion de 65 % par des non musulmans. Dans les communes urbaines, ce rapport est de 63 % dans les communes rurales il s'élève à 70 %. Dans les Territoires du Sud, les logements de type européen sont uniquement occupés par des non musulmans.

Autres types de logement

Les logements d'un type autre qu'européen sont au nombre de 1.403.000 soit environ 78,5 % du nombre total des logements. Ils sont implantés surtout dans les communes rurales (94,1 des logements existants) alors que dans les communes urbaines cette proportion n'est plus que de 34,5.

Il y a lieu de signaler que les baraques type bidonville ont été recensées en particulier dans les communes urbaines, 41.000 sur un total de 52.000 dénombrées soit près de 80 %.

Les tentes se trouvent en majorité dans les Territoires du Sud et dans le département d'Oran et près de 50 % des logements troglodytes ont été recensés dans le département de Constantine.

Le nombre de logements d'un type autre qu'européen occupés par des non musulmans est faible - 6,1 % pour l'ensemble de l'Algérie - 5,8 % dans les communes urbaines - 9,5 dans les communes rurales. Ces proportions varient d'ailleurs selon les départements : Alger : Ensemble 2,6 %. Communes urbaines : 1,2 %. Communes rurales : 11,3 %. Oran : Ensemble 7,8 %. Communes urbaines : 7,5 %. Communes rurales : 13,1 %. Constantine : Ensemble : 12,3 %. Communes urbaines : 12,8 %. Communes rurales : 8,4 %.

Les tableaux ci-après donnent les principaux renseignements sur la répartition des logements par nature, et par catégorie ethnique.

NOMBRE DE LOGEMENTS DANS LES COMMUNES URBAINES ET RURALES PAR DEPARTEMENT
ET PAR CATEGORIE ETHNIQUE SUIVANT LA NATURE DU LOGEMENT

DEPARTEMENTS et catégories ethniques des occupants		Nature des logements								
		Maison en dur toit de tuile	Maison en dur toit de chaume	Maison en pi brique cruë	Bara- que type bidon- ville	Tentes	Loge- ment troglodyte	Immeu- ble type européen	N.D.	Total
Alger	%.....						97,4		100	
	{ Non musulman	2.414	150	432	520	66	19	113.095	9	116.705
	%.....						13,9		100	
	{ Musulman....	237.256	117.404	38.640	21.844	8.704	443	69.017	76	493.384
	Total..	239.670	117.554	39.072	22.364	8.770	462	182.112	85	610.089
%.....	39,3	19,3	6,4	3,7	1,4	€	29,9	€	100	
Oran	%.....						92,2		100	
	{ Non musulman	5.503	342	910	860	28	26	95.801	8	103.478
	%.....						12,9		100	
	{ Musulman....	136.075	88.740	21.211	15.044	26.483	2.407	42.092	35	332.447
	Total..	141.578	89.082	22.121	15.904	26.511	2.433	137.893	43	435.925
%.....	32,5	20,4	5,1	3,6	6,2	0,6	31,6	€	100	
Cons- tantine	%.....						87,7		100	
	{ Non musulman	5.148	149	155	195	10	10	43.576	1	49.244
	%.....						3,9		100	
	{ Musulman....	254.068	203.658	46.944	12.881	9.371	3.626	20.313	20	550.881
	Total..	259.216	203.807	47.099	13.076	9.381	3.636	63.889	21	600.125
%.....	43,2	34,0	7,8	2,2	1,6	0,6	10,6	€	100	

NOMBRE DE LOGEMENTS DANS LES COMMUNES URBAINES ET RURALES PAR DEPARTEMENT
ET PAR CATEGORIE ETHNIQUE SUIVANT LA NATURE DU LOGEMENT

(fin)

DEPARTEMENTS et catégories ethniques des occupants	Nature des logements								Total
	Maison en dur toit de tuile	Maison en dur toit de chaume	Maison en pisé brique cru	Bara- que type bidon- ville	Tentes	Loge- ment troglodyte	Immeu- ble type euro- péen	N.D.	
Territ. du Sud	%....						96,9		100
	{ Non musulman	108	6	25	1	7	2	3.021	3.170
	{ Musulman....	44.782	10.027	39.634	707	54.487	1.452	1	151.092
	Total..	44.890	10.033	39.659	708	54.494	1.454	3.022	154.262
%....	29,1	6,5	25,7	0,5	35,3	0,9	2,0	100	
Algérie	%....						93,9		100
	{ Non musulman	13.173	647	1.522	1.576	111	57	255.493	272.597
	{ Musulman....	672.181	419.829	146.429	50.476	99.045	7.928	131.423	1.527.804
	Total..	685.354	420.476	147.951	52.052	99.156	7.985	386.916	1.800.401
%....	38,1	23,4	8,2	2,9	5,5	0,4	21,5	100	

NOMBRE DE LOGEMENTS DANS LES COMMUNES URBAINES, PAR DEPARTEMENT
ET PAR CATEGORIE ETHNIQUE SUIVANT LA NATURE DU LOGEMENT

DEPARTEMENTS et catégories ethniques des occupants		NATURE DES LOGEMENTS								
		Maison en dur toit de tuile	Maison en dur toit de chaume	Maison en pisé brique cru	Bara- que type bidon- ville	Tentés	Loge- ment troglodyte	Immeu- ble type euro- péen	N.D.	Total
Alger	(Non musulman	510	47	280	439	7	12	88.232	8	89.535
	(Musulman....	9.168	3.551	2.892	17.290	177	51	57.583	26	90.738
	Total....	9.678	3.598	3.172	17.729	184	63	145.815	34	180.273
	%....	5,4	2	1,8	9,7	0,1	ε	80	ε	100
Oran	(Non musulman	3.053	252	867	851	19	18	74.969	7	80.036
	(Musulman....	24.409	8.192	5.443	12.266	1.182	959	37.072	14	89.537
	Total....	27.462	8.444	6.310	13.117	1.201	977	112.041	21	169.573
	%....	16,3	5	3,6	7,6	0,6	0,5	66,3	ε	100
Cons- tantine	(Non musulman	4.335	106	138	177	10	7	34.675	1	39.449
	(Musulman....	33.702	9.556	9.848	10.027	969	875	15.965	1	80.943
	Total....	38.037	9.662	9.986	10.204	979	882	50.640	2	120.392
	%....	31,7	8	8,3	8,5	0,7	0,7	42,2	ε	100
Algérie	(Non musulman	7.898	405	1.285	1.467	36	37	197.876	16	209.020
	(Musulman....	67.279	21.299	18.183	89.583	2.328	1.885	110.620	41	261.218
	Total....	75.177	21.704	19.468	41.050	2.364	1.922	308.496	57	470.238
	%....	15,9	4,6	4,1	8,6	0,5	0,4	65,5	ε	100

NOMBRE DE LOGEMENTS DANS LES COMMUNES RURALES, PAR DEPARTEMENT
ET PAR CATEGORIE ETHNIQUE SUIVANT LA NATURE DU LOGEMENT

DEPARTEMENTS et catégories ethniques des occupants	Nature des Logements								N.D.	Total
	Maison en dur toit de tuile	Maison en dur toit de chaume	Maison en pisé brique cru	Bara- que type bidon- ville	Tentes	Loge- ment troglo- dyte	Immeu- ble type euro- péen.			
Alger	{ Non musulman	1.904	103	152	81	59	7	24.863	1	27.170
	{ Musulman....	228.088	113.853	35.748	4.554	8.527	392	11.434	50	402.648
	Total....	229.992	113.956	35.900	4.635	8.586	399	36.297	51	429.816
	%....	53,5	26,5	8,4	1,1	2,0	0,1	8,4	ε	100
Oran	{ Non musulman	2.450	90	43	9	9	8	20.832	1	23.442
	{ Musulman....	111.666	80.548	15.768	2.778	25.661	1.448	5.020	21	242.910
	Total....	114.116	80.638	15.811	2.787	25.670	1.456	25.852	22	266.352
	% ...	42,8	30,3	5,9	1,1	9,6	0,6	9,7	ε	100
Cons- tantine	{ Non musulman	813	43	17	18	-	3	8.901	-	9.795
	{ Musulman....	220.366	194.102	37.096	2.854	8.402	2.751	4.348	19	469.938
	Total....	221.179	194.145	37.113	2.872	8.402	2.754	13.249	19	479.733
	%....	46,1	40,5	7,7	0,6	1,8	0,5	2,8	ε	100

NOMBRE DE LOGEMENTS DANS LES COMMUNES RURALES, PAR DEPARTEMENT
ET PAR CATEGORIE ETHNIQUE SUIVANT LA NATURE DU LOGEMENT

(fin)

DEPARTEMENTS et catégories ethniques des occupants	Nature des logements								
	Maison en dur toit de tuile	Maison en dur toit de chaume	Maison en pisé brique cru	Bara- que type bidon ville	Tentes	Loge- ment rogb- dyte	Imneu- ble type euro- péen	N.D.	Total
Territ. du Sud	108	6	25	1	7	2	3.021	-	3.170
{ Non musulman.									
{ Musulman.....	44.782	10.027	39.634	707	54.487	1.452	1	2	151.092
Total....	44.890	10.033	39.659	708	54.494	1.454	3.022	2	154.262
%.....	29,1	6,5	25,7	0,5	35,3	0,9	2,0	ε	100
Algérie	5.275	242	237	109	75	20	57.617	2	63.577
{ Non musulman.									
{ Musulman.....	604.902	398.530	128.246	10.893	97.077	6.043	20.803	92	1.266.586
Total....	610.177	398.772	128.483	11.002	97.152	6.063	78.420	94	1.330.163
%.....	45,9	30,0	9,6	0,8	7,3	0,5	5,9	ε	100

REPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE TYPE, LA CATEGORIE ETHNIQUE
DES OCCUPANTS ET LE NOMBRE DE PIECES

Type du logement et catégorie ethnique		Nombre de pièces							Total des logements
		1	2	3	4	5	6	7 et +	
COMMUNES URBAINES ET RURALES									
Type européen	{ Non musulman.	34.194	79.630	79.936	40.422	11.978	4.386	4.947	255.493
	{ Musulman.....	71.545	36.061	13.172	6.161	1.815	954	1.714	131.422
	{ Ensemble	105.739	115.691	93.108	46.583	13.793	5.790	6.661	386.915
Autres types	{ Non musulman.	17.104	-	-	-	-	-	-	17.104
	{ Musulman.....	1.396.382	-	-	-	-	-	-	1.396.382
	{ Ensemble.....	1.413.486	-	-	-	-	-	-	1.413.486
Tous les types	{ Non musulman.	51.298	79.630	79.936	40.422	11.978	4.386	4.947	272.597
	{ %.....	18,8	29,3	29,4	14,8	4,4	1,5	1,8	100
	{ Musulman.....	1.467.927	36.061	13.172	6.161	1.815	954	1.714	1.527.804
	{ %.....	96,1	2,4	0,8	0,4	0,1	0,06	0,1	100
	{ Ensemble.....	1.519.225	115.691	93.108	46.583	13.793	5.340	6.661	1.800.401
{ %.....	84,4	6,4	5,1	2,6	0,8	0,3	0,4	100	
COMMUNES URBAINES									
Type européen	{ Non musulman.	28.990	65.350	60.895	29.102	8.443	2.794	2.302	197.876
	{ Musulman.....	64.519	28.610	9.756	4.397	1.347	684	1.307	110.620
	{ Ensemble.....	93.509	93.960	70.651	33.499	9.790	3.478	3.609	308.496
Autres types	{ Non musulman.	11.144	-	-	-	-	-	-	11.144
	{ Musulman.....	150.598	-	-	-	-	-	-	150.598
	{ Ensemble.....	161.742	-	-	-	-	-	-	161.742
Tous les types	{ Non musulman.	40.134	65.350	60.895	29.102	8.443	2.794	2.302	209.020
	{ %.....	19,2	31,3	29,1	13,9	4,0	1,4	1,1	100
	{ Musulman.....	215.117	28.610	9.756	4.397	1.347	684	1.307	261.218
	{ %.....	82,4	10,9	3,8	1,6	0,5	0,3	0,5	100
	{ Ensemble.....	255.251	93.960	70.651	33.499	9.790	3.478	3.609	470.238
{ %.....	54,4	19,8	15,1	7,1	1,9	0,8	0,9	100	

REPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE TYPE, LA CATEGORIE ETHNIQUE
DES OCCUPANTS ET LE NOMBRE DE PIÈCES

COMMUNES RURALES

Type du logement et catégorie ethnique	Nombre de pièces							Total des logements	
	1	2	3	4	5	6	7 et +		
Type européen	(Non musulman...	5.204	14.280	19.041	11.320	3.535	1.592	2.645	57.617
	(Musulman.....	7.026	7.451	3.416	1.764	468	270	407	20.802
	(Ensemble.....	12.230	21.731	22.457	13.084	4.003	1.862	3.052	78.419
Autres types	(Non musulman...	5.960	-	-	-	-	-	-	5.960
	(Musulman.....	1.245.784	-	-	-	-	-	-	1.245.784
	(Ensemble.....	1.251.744	-	-	-	-	-	-	1.251.704
Tous les types	(Non musulman...	11.164	14.280	19.041	11.320	3.535	1.592	2.645	63.577
	%.....	17,6	22,5	29,9	17,8	5,6	2,5	4,1	100
	(Musulman.....	1.222.810	7.451	3.416	1.764	468	270	407	1.266.586
	%.....	98,9	0,7	0,2	0,1	0,04	0,02	0,04	100
	(Ensemble.....	1.263.974	21.731	22.457	13.084	4.003	1.862	3.052	1.330.163
%.....	94,9	1,6	1,7	0,9	0,4	0,15	0,35	100	

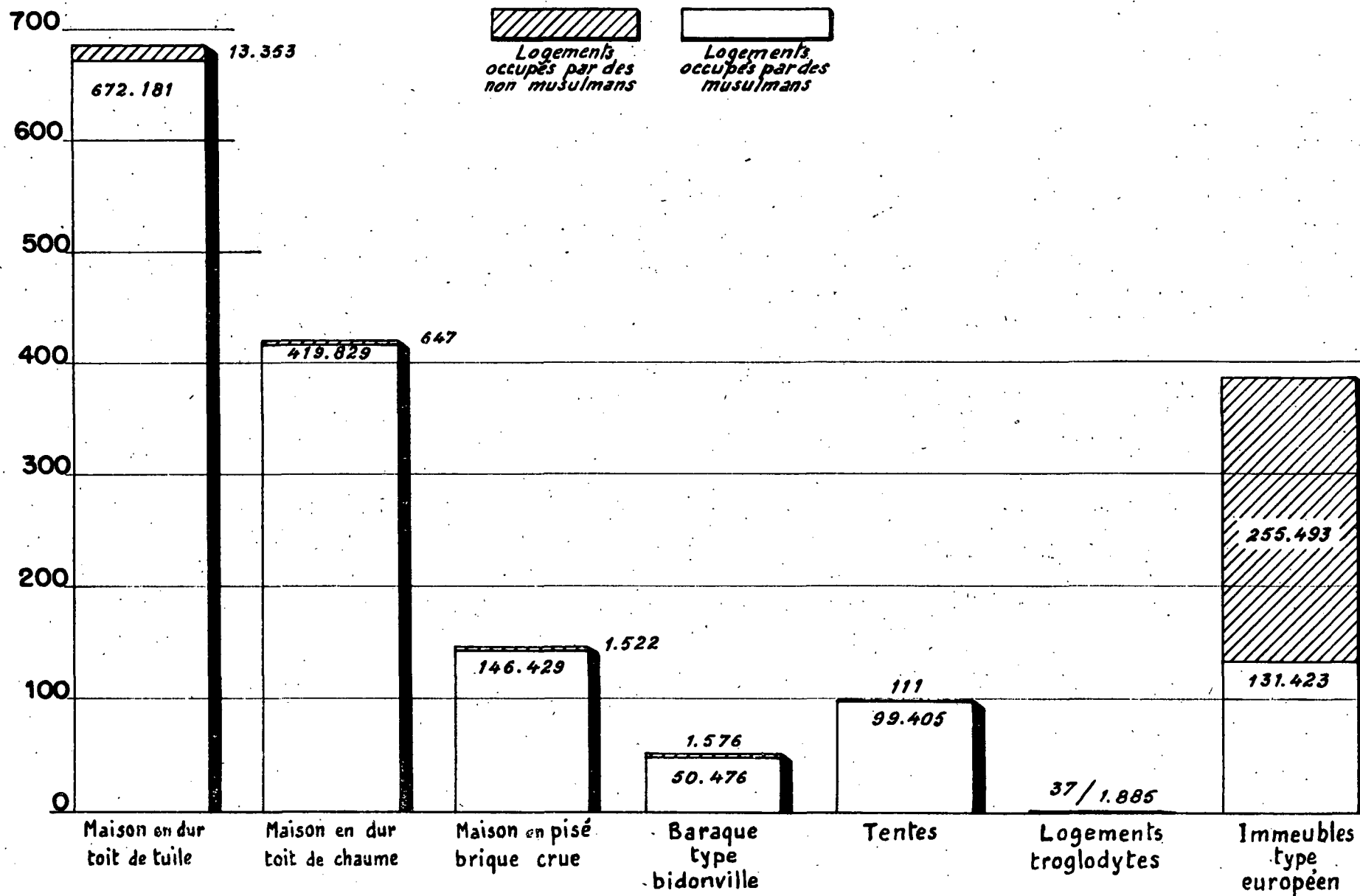
NOMBRE DE LOGEMENTS EN ALGÉRIE

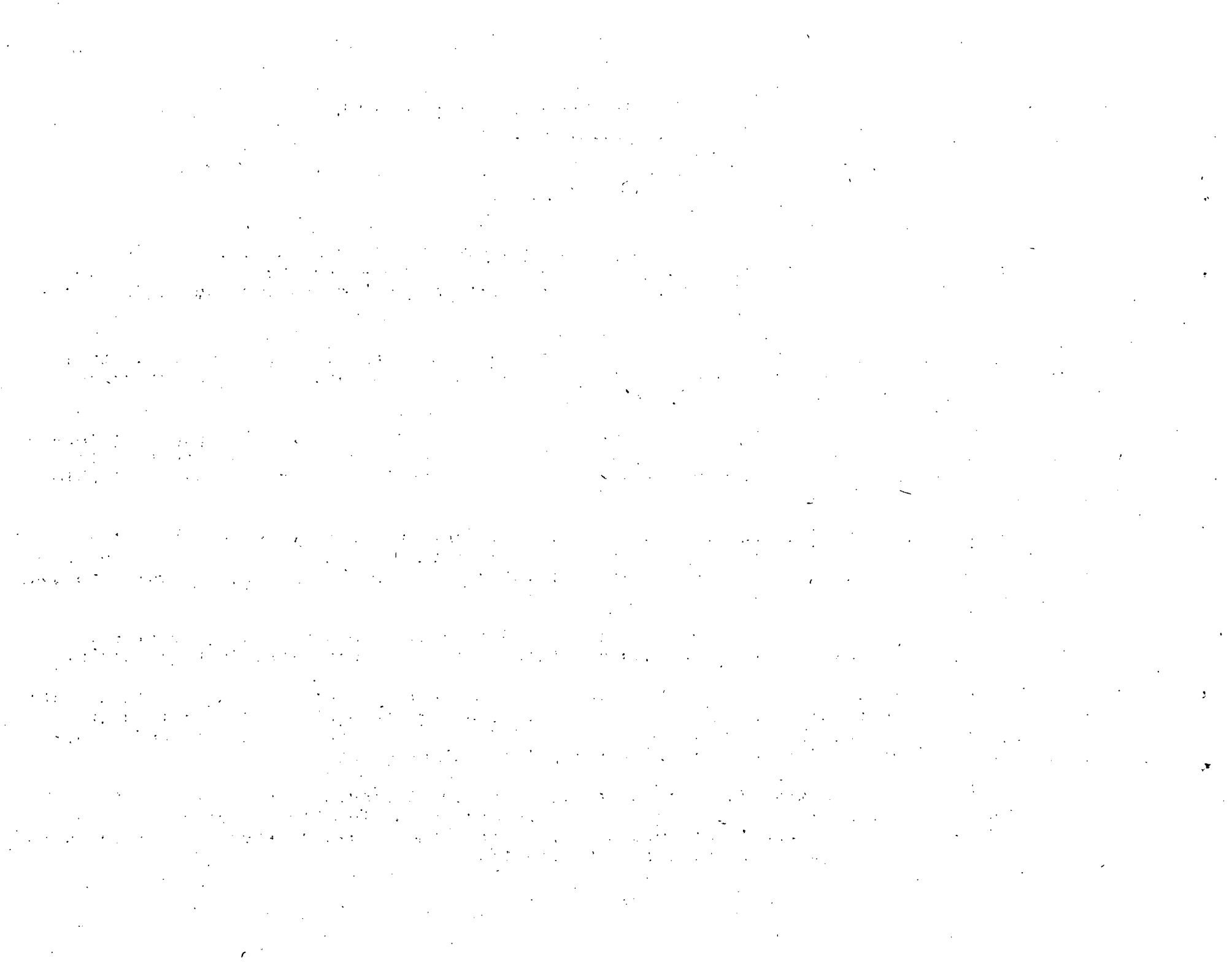
-LXIII-

suivant la nature du logement et la catégorie ethnique

(Ensemble des communes urbaines et rurales)

Milliers de
logements





LE LOGEMENT DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

(Extraits de la publication éditée sous ce titre par l'I.N.S.E.E.)

Un recensement de la population a été exécuté en juillet et août 1954 dans les quatre Départements d'Outre-Mer. Les agents recenseurs devaient passer dans chaque maison et remplir un bulletin par famille vivant dans chaque logement au moment du recensement.

Il a paru intéressant, à l'occasion de cette opération, d'obtenir quelques renseignements sur tous les logements d'habitation, occupés ou non, (état des constructions, éléments de confort, degré d'occupation).

A cet effet le bulletin de recensement comportait en première page, un certain nombre de questions intéressant le logement : nature des matériaux des murs de la maison, mode d'alimentation en eau, existence de l'électricité, nombre de pièces d'habitation.

Des renseignements plus complets, notamment sur la surface du logement et les matériaux de la toiture, auraient évidemment été souhaitables, mais il a été nécessaire pour des raisons pratiques et matérielles, de limiter la partie de l'enquête relative aux logements.

Les bulletins ainsi collectés ont été dépouillés mécanographiquement par l'I.N.S.E.E.; quelques uns des résultats relatifs au logement sont reproduits ci-après.

Ils fournissent, et ceci pour la première fois, un ensemble de renseignements homogènes dans les quatre Départements d'Outre-Mer. Quelques enquêtes, dues notamment à l'initiative de chercheurs privés, avaient bien été effectuées ces dernières années, mais elles étaient partielles et ne donnaient pas d'indications globales.

La qualité des résultats présentés ici paraît assurée. La quasi totalité des logements a été recensée; la répartition des logements selon le matériau de construction, laissée à l'appréciation de l'agent recenseur, a été faite en des catégories suffisamment nettes pour que la marge d'incertitude soit acceptable.

Il est rappelé que la population des quatre Départements atteignait en Juillet-août 1954, en Martinique : 239.130 habitants, en Guadeloupe : 229.120 habitants, en Guyane : 25.483 habitants (non compris la population dite primitive) à la Réunion : 275.370 habitants.

Logements selon le nombre de pièces

Tous les logements, y compris les résidences secondaires, occupés ou non au moment du recensement ont été recensés.

Il a été dénombré en Martinique 65.446 logements, dont 7,6 % inhabités, comportant au total environ 160.000 pièces.

en Guadeloupe 64.108 logements, dont 7,2 % inhabités comportant au total environ 145.000 pièces,

en Guyane 8.634 logements, dont 8,3 % inhabités comportant 16.900 pièces,

à la Réunion 65.973 logements dont 4,0 % inhabités, comportant au total 163.000 pièces.

Les cuisines ne sont pas comprises parmi les pièces. Du reste d'une façon générale, la cuisine se fait à l'extérieur des locaux d'habitation, sous appentis ou dans une petite pièce indépendante.

Le nombre de logements inoccupés aux Antilles est élevé. Il existe en effet de nombreuses habitations secondaires dans des communes de villégiatures et des logements ruraux occupés temporairement au moment des travaux agricoles seulement.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Unité : %

Départements	N o m b r e d e P i è c e s									Total (n.d. non compris)
	1	2	3	4	5	6	7	8	9 & +	
Martinique.....	22,2	38,0	14,5	17,3	3,5	2,9	0,7	0,5	0,4	100
Guadeloupe.....	31,0	41,5	7,2	14,7	2,4	2,0	0,5	0,4	0,3	100
Guyane.....	45,3	34,1	9,9	6,3	1,9	1,4	0,5	0,3	0,3	100
Réunion.....	24,4	43,3	8,5	15,1	3,2	3,0	1,0	0,7	0,9	100

Le logement le plus fréquent est, sauf en Guyane, un logement de 2 pièces. Il s'agit habituellement d'une construction rectangulaire séparée en 2 pièces d'importance inégale par une cloison légère, ne réalisant généralement pas une séparation complète car elle s'arrête avant le toit et les pièces ne sont souvent pas plafonnées. La première pièce sert de lieu de séjour et la seconde de chambre à coucher pour toute la famille, 20 à 25 % seulement des logements, selon les Départements, ont plus de 3 pièces.

Le logement, sous cet aspect, apparaît meilleur en Martinique qu'en Guadeloupe.

Logements selon la nature des murs, la présence d'électricité
et le mode d'alimentation en eau

Répartition des logements selon les matériaux de construction des murs les plus employés

Unité : %

N a t u r e des m u r s	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Dur.....	15,7	5,3	12,3	7,2
Bois bon état.....	22,9	40,7	28,8	26,5
Dur et bois bon état.....	7,1	3,1	10,2	1,6
Matériaux divers bon état.....	2,5	2,9	2,5	3,9
Gaulettes (état non précisé).....	9,6	2,7	10,4	-
Torchis " "	2,0	-	-	28,2
Bois mauvais état.....	30,9	38,4	24,6	20,8
Dur et bois mauvais état.....	3,5	1,0	2,6	0,8
Autres matériaux mauvais état.....	3,8	3,3	4,0	6,7
Autres (état non précisé).....	2,0	2,6	4,6	4,3
Ensemble.....	100	100	100	100

Les constructions avec des murs entièrement en bois sont de loin les plus nombreuses. A la Guadeloupe près des 4/5 des habitations sont ainsi construites.

Les constructions avec des murs entièrement en dur (maçonnerie, brique, etc.) n'ont une certaine importance qu'en Martinique (15,7 % des logements).

Les constructions en torchis sont surtout répandues à la Réunion et celles en gaulettes aux Antilles et en Guyane. Ces matériaux, peu coûteux, font des constructions qui, bien entretenues, assurent un logement convenable.

Les constructions dont les murs sont en matériau en mauvais état représentent un pourcentage important de l'ensemble (40 % au moins aux Antilles).

b) Actuellement encore les réseaux de distribution d'énergie électrique n'intéressent qu'une partie des communes. La proportion de logements ayant l'électricité s'établit approximativement à 20 % en Martinique, à 14 % en Guadeloupe, à 36 % à la Guyane et à 13 % à la Réunion.

Les tableaux ci-dessus et ci-dessous donnent une répartition détaillée des logements selon le matériau de construction des murs et selon les deux éléments de confort retenus : électricité et mode d'alimentation en eau.

Dans les 4 Départements le nombre de logements ayant à la fois l'électricité et une alimentation en eau de la ville dans le logement est peu élevé.

Répartition des logements selon la présence d'électricité et le mode d'alimentation en eau

A la Martinique	A la Guadeloupe	A la Guyane	A la Réunion	Electricité et eau
12,5	5,5	24,7	9,8	Maisons ayant à la fois électricité et eau par canalisation publique.
4,4	2,9	2	2,3	Logements ayant à la fois électricité et eau par fontaine publique plus ou moins proche.
3,8	1,2	21,0	11,8	Maisons n'ayant pas d'électricité mais ayant l'eau par canalisation publique.
29,5	16,2	7,5	52,7	Logements n'ayant pas d'électricité et ayant l'eau par fontaine publique.
34,1	19,4	25,7	11,4	Logements n'ayant pas d'électricité et ayant l'eau à une source ou rivière.
12,5	41,1	3,7	4,5	Logements n'ayant pas l'électricité et ayant l'eau par citerne, barriques diverses.

L'eau fournie par canalisation et fontaine publique, tout au moins dans certaines communes, ne fait pas toujours l'objet de traitement d'épuration et ne présente pas toujours toute garantie de pureté. Les distances séparant le logement de la fontaine publique ou de la rivière sont souvent assez grandes, ce qui oblige à utiliser des citernes plus ou moins bien aménagées, ou à emmagasiner l'eau dans des barriques et récipients divers, gîtes propices au développement des larves d'anophèle.

D'une façon générale c'est dans les constructions en dur que se trouve la plus forte proportion de logements ayant l'un ou l'autre, ou les deux, de ces éléments de confort.

	Martinique	Guadeloupe	Réunion
<u>Parmi les logements construits en dur :</u>			
Pourcentage des logements ayant l'électricité.....	47,3	40,5	40,5
Pourcentage des logements ayant l'eau par canalisation publique.....	42	22,6	50
Pourcentage des logements ayant à la fois électricité et eau par canalisation publique.....	35,8	15,7	35,4

La situation en Martinique, en ce qui concerne la qualité des matériaux de construction et les éléments de confort, paraît meilleure que celle de la Guadeloupe et de la Réunion.

Logements selon le matériau de construction des murs
et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage

Le matériau de construction des murs a été choisi comme critère de la qualité des logements pour en étudier la répartition selon la catégorie socio-professionnelle des chefs de ménage.

La répartition professionnelle des chefs de ménage occupant les logements recensés est la suivante :

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Agriculture (Exploitants..... (Colons et fermiers.... (Salariés.....	7,3	11,5	12,8	7,4
	1,5	4,3	-	11,0
	26,4	26,0	6,3	26,2
Marins pêcheurs.....	3,9	2,9	2,0	1,0
Employeurs, professions libérales, cadre supérieur.....	1,2	1,2	1,3	9,1
Indépendants, cadre moyen.....	9,9	11,6	20,2	
Fonctionnaires et assimilés.....	4,9	3,8	9,5	
Employé (secteur privé).....	2,7	2,9	2,8	2,9
Ouvriers non agricoles (secteur privé).....	17,6	16,1	21,1	17,4
Autres.....	2,6	2,1	4,6	2,9
Personnes non actives, sans pro- fessions.....	22,0	17,6	19,4	17,7

Le colonage est beaucoup plus répandu à la Réunion. La structure professionnelle de la Guyane est nettement différente de celle des 3 autres Départements. Le nombre d'exploitants dans l'agriculture est plus élevé en Guadeloupe, où il existe de nombreux petits planteurs de bananes, qu'en Martinique.

Le tableau III montre, avec une approximation qui paraît valable, dans quelle mesure la situation professionnelle du chef de ménage intervient dans le choix du logement.

Les tableaux suivants donnent seulement, quelques indications sur les répartitions des logements en fonction de la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Répartition des logements de certaines catégories socio-professionnelles
du Chef de ménage selon la nature du matériau de construction

Catégorie socio-professionnelle	Dur	Bois, Bois et dur autres matériaux. bon état	Gaulettes	Autres maté- riaux en ma- jorité mau- vais état.	Ensem- ble
<u>MARTINIQUE</u>					
pour 100					
Commerce et industrie :					
Indépendants et cadres moyens....	24,2	38,8	2,8	34,2	100
Fonctionnaires.....	41,0	37,6	0,9	20,5	100
Employés (secteur privé).....	29,7	42,5	0,9	26,9	100
Salariés agricoles.....	8,2	27,5	23,5	43,3	100
Ouvriers non agricoles (secteur privé).....	15,6	34,3	6,8	43,3	100
<u>GUADELOUPE</u>					
Commerce et industrie :					
Indépendants et cadres moyens....	6,3	57,7	1,1	34,9	100
Fonctionnaires.....	17,4	60,0	0,1	22,5	100
Employés (secteur privé).....	11,1	59,5	0,1	29,3	100
Salariés agricoles.....	3,5	39,7	3,9	52,9	100
Ouvriers non agricoles (secteur privé).....	5,0	50,0	0,1	44,9	100
<u>REUNION</u>					
Commerce et industrie :					
Indépendants et cadres moyens....	14,3	47,3	13,4	25,0	100
Fonctionnaires.....	16,1	48,6	3,6	24,7	100
Employés (secteur privé).....	21,3	42,5	10,0	26,2	100
Salariés agricoles.....	4,8	13,1	48,7	28,4	100
Ouvriers non agricoles (secteur privé).....	8,5	26,1	32,6	32,8	100

Dans l'ensemble les fonctionnaires ont un meilleur logement que les autres salariés; on sait que dans ces départements ils constituent une catégorie privilégiée, bénéficiant d'un emploi stable, d'un traitement relativement élevé et d'avantages divers. Viennent ensuite les employés, qui ont également un salaire régulier et qui, travaillant généralement dans la partie urbaine des communes ont plus de facilités pour trouver un logement construit en dur, les ouvriers non agricoles et enfin les salariés agricoles dont l'habitat est généralement très médiocre.

Occupation des logements

Le nombre moyen de personne par pièce est de 1,5 en Martinique et 1,7 en Guadeloupe, 1,4 en Guyane et de 1,8 à la Réunion. Mais cette moyenne, déjà relativement élevée, recouvre des disparités importantes selon la situation socio-professionnelle du chef de ménage et le nombre de personnes de la famille.

Les familles de salariés agricoles et celles des colons et fermiers, dont les conditions de vie sont souvent très voisines, sont à cet égard défavorisées. Pour l'ensemble de ces familles, le nombre de personnes par pièce est : de 1,8 à 2 personnes en Martinique, de 2 à 2,3 personnes en Guadeloupe et de 2,2 personnes à la Réunion; dans les familles nombreuses de ces catégories, l'occupation des logements devient particulièrement élevée; ainsi pour des familles comprenant plus de 6 personnes, on trouve en moyenne 3 personnes par pièce en Martinique, 3,5 personnes en Guadeloupe et 3,2 personnes à la Réunion.

Dans les familles très nombreuses, on trouve quelques catégories de famille où se trouvent près de 4 personnes par pièce.

La différence entre les employés du secteur privé et les ouvriers non agricoles est à cet égard très nette. Le nombre de personnes par pièce est en moyenne nettement inférieur pour les familles des employés : 1,3 personnes par pièce en Martinique et à la Réunion, 1,4 personne à la Guadeloupe en moyenne pour les employés et 1,8 personnes par pièce en Martinique et à la Guadeloupe et 2 personnes à la Réunion en moyenne pour les ouvriers non agricoles.

Pour donner une idée plus précise du degré d'occupation des logements on en a établi une répartition selon quatre normes de peuplement : logement avec plus de 2 personnes par pièce, logement avec 2 personnes par pièce, logement avec une à 2 personnes par pièce, logement avec moins d'une personne par pièce. A la première catégorie, correspondent des logements dont le surpeuplement est critique et à la seconde un surpeuplement temporairement admissible. Ces normes différentes de celles généralement retenues pour la Métropole, sont justifiées par la différence de condition de vie et de structure des populations des D.O.M. (notamment forte proportion d'enfants âgés de moins de 14 ans, atteignant 40% aux Antilles).

Répartition des logements selon le degré d'occupation

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
<u>Logements</u>				
		pour %		
ayant plus de 2 personnes par pièce.....	25,9	30,4	20,1	35,0
2 personnes par pièce.....	11,6	12,9	16,0	14,3
1 à 2 personnes par pièce.....	39,8	38,7	46,2	36,1
moins de 1 personne par pièce.....	22,5	18,0	17,7	14,6
	100,0	100,0	100,0	100,0

Il y aurait ainsi au moins 15.500 ménages en Martinique, 17.800 en Guadeloupe, 1.570 à la Guyane, et 21.400 à la Réunion dans un état de "surpeuplement critique".

Les résultats qui précèdent, bien qu'incomplets, permettent toutefois de préciser le problème du logement dans les Départements d'outre-Mer.

D'une façon générale c'est à la Réunion que la situation paraît la plus médiocre. Le logement en Martinique paraît dans l'ensemble moins mauvais qu'en Guadeloupe.

Le nombre de logements neufs à construire en première urgence est relativement important. Une évaluation des logements à construire qui seraient actuellement nécessaires, a été faite sur les bases suivantes :

- assurer au moins une pièce pour 2 personnes aux ménages actuellement en état de "surpeuplement critique".

- répondre aux besoins (1 pièce pour 2 personnes) résultant de l'augmentation de la population, dont le taux d'accroissement annuel est actuellement de 2,6 % environ pour la Martinique et la Guadeloupe et de 3 % pour la Réunion.
- reconstruire les logements en mauvais état.

Evaluation du nombre de logements ou de pièces à construire en première urgence

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Réunion
Pour remédier au "surpeuplement critique" actuel.....	23.000 pièces	20.500 pièces	2.300 pièces	34.000 pièces
Pour loger l'accroissement de la population (par an) actuellement en 1985.....	3.000 "	3.000 "	non calculé	4.500 "
	6.000 "	6.000 "	-	11.000 "
Pour reconstruire les logements en mauvais état (1).....	27.000 lgts	29.000 lgts	3.000 lgts	20.000 lgts

(1) au moins - non compris les maisons dont les murs sont uniquement en torchis ou en gaulettes pour lesquels l'enquête n'a pas fourni des précisions sur l'état.

CHOMAGE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Source : Bulletin trimestriel de Statistiques du Logement et de la Construction pour l'Europe

Indices : base 100 en 1953
Année de base : en milliers de chômeurs

P a y s	Année de base (a)	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1 9 5 7				1 9 5 8			
								I	II	III	IV	I	II	III	IV
								1000							
Autriche	45,5	86	100	81	55	59	55	137	25	12	46	140	26	12	..
Belgique	33,7	100	100	103	98	103	75	131	46	41	83	163	67	61	..
Danemark	17,6	153	100	102	132	151	143	219	89	72	191	300	75	57	..
France	10,7	47	100	107	72	35	25	35	19	17	29	54	40	31	..
Irlande	17,1	77	100	80	71	81	96	122	101	70	84	115	92	70	..
Italie	276,4	105	100	99	103	107	101	128	95	82	101	138	102
Pays-Bas	11,5	181	100	70	49	30	61	54	29	41	119	222	95	63	..
Norvège	6,3	83	100	95	103	110	103	205	70	19	122	268	100	43	..
Espagne	17,3	121	100	117	105	96	109	120	106	98	111	133	103
Suède	0,9(a)	100	117	103	134	43	109	249	146
Suisse	2,4	123	100	87	57	82	48	132	3	3	54	173	11	8	..
Royaume-Uni (b)	30,3	97	100	88	63	74	105	136	98	81	103	156	132	125	..
Allemagne occidentale	200,7	107	100	110	92	94	87	65	27	15	272	217	14	7	..

(a) Séries statistiques nationales pour 1953 (Suède 1956 = 100), utilisées pour le calcul des indices; exprimées en milliers de chômeurs.

(b) Non compris l'Irlande du Nord.

PRODUCTION DE CIMENT

Source : Bulletin Mensuel de Statistique des Nations-Unies et Bulletin Trimestriel de Statistiques du Logement et de la Construction pour l'Europe.

Unité : millier de tonnes métriques

	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1950				
							1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	Octobre	Novembre
<u>Production mondiale (1)</u>	145.000	160.000	170.000	192.000	204.000	210.000	42.000	57.000	60.000
Monde sans les Etats-Unis (1)	102.000	115.000	124.000	139.000	148.000	158.000	34.000	42.000	44.000
Allemagne occidentale	12.888	15.372	16.204	18.768	19.656	19.248	2.756	5.591	6.241	2.053	1.045
Allemagne orientale	2.028	2.448	2.640	2.976	3.264	3.456	820	902	898	324	...
Autriche	1.389,6	1.394,4	1.622,4	1.858,0	1.936,0	2.128,0	240,6	609,4	727,3	200,2	169,2
Belgique	4.116	4.632	4.300	4.692	4.668	4.704	855	1.100	1.101	365	325
Canada	2.920	3.564	3.588	3.996	4.560	5.496	927	1.504	1.735	610	...
Danemark	1.212,0	1.260,0	1.222,0	1.258,8	1.106,0	1.165,2	167,5	225,7	335,7	120,2	102,4
Espagne	2.460	2.772	3.324	3.756	3.996	4.408	1.077	1.220	1.243
Etats-Unis (a)	41.784	44.400	46.428	52.992	56.148	52.572	8.387	14.013	15.673	5.531	4.711
Finlande	777,6	937,2	1.040,4	1.040,4	960,0	945,6	167,0	230,1	270,7	86,2	90,9
France	8.832	9.228	9.552	10.764	11.388	12.708	2.860	3.704	3.698	1.254	...
Hongrie	1.057,2	1.059,6	946,8	1.174,8	994,8	908,8	271,7	332,0	352,2	125,7	124,0
Inde	3.600	3.840	4.464	4.560	5.004	5.688	1.695	1.597	1.461	418	464
Irlande	459,6	471,6	529,2	672,0	711,6	452,4	90,3	116,1	113,4
Italie	6.912	7.836	8.772	10.656	11.340	11.868	2.410	3.322	3.617	1.216	999
Japon	7.116	8.772	10.680	10.560	13.020	15.180	3.599	3.513	3.771
Norvège	706,8	754,8	770,4	800,4	895,2	988,8	222,4	251,0	269,7	88,8	102,9

(a) Données trimestrielles et mensuelles de portée incomplète

(1) Non compris les statistiques de l'U.R.S.S. et de la Chine Continentale.

PRODUCTION DE CIMENT

Source : Bulletin Mensuel de Statistique des Nations-Unies et Bulletin Trimestriel de Statistiques du Logement et de la Construction pour l'Europe.

Unité : millier de tonnes métriques

	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1 9 5 8				
							1er trimestre	2° trimestre	3° trimestre	Octobre	Novembre
Pays-Bas	813,6	885,6	972,0	1.101,6	1.256,4	1.320,0	251,6	366,5	370,6	134,5	126,8
Pologne	2.676	3.280	3.400	3.816	4.032	4.500	1.220	1.157	1.295	456	...
Portugal	727,2	769,2	783,6	770,8	1.023,6	979,2	230,3	267,5	204,5	96,2	...
Royaume-Uni	11.316	11.400	12.156	12.720	12.972	12.156	2.539	3.126	3.078	940	1.193
Suède	2.115,6	2.352,0	2.464,8	2.550,0	2.490,4	2.445,6	408,5	647,6	660,9	240,4	253,1
Tchécoslovaquie	2.208	2.316	2.556	2.892	3.144	3.672	903	1.002
Turquie	459,6	520,0	708,0	820,8	970,8	1.261,2	300	417
U.R.S.S.	13.908	15.960	18.996	22.480	24.864	28.800	7.950	7.950
Yougoslavie	1.308	1.204	1.392	1.572	1.560	1.980	336	517	551	191	195

REMARQUE : Les données se rapportant, autant que possible, à tous les ciments hydrauliques employés pour bâtir (portland, métallurgique, aluminium, naturel, etc...).

P R O D U C T I O N D E S B R I Q U E S D E C O N S T R U C T I O N (1)

(Moyennes mensuelles en millions d'unités)

P A Y S	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1 9 5 8							
								1 ^o tr.	2 ^o tr.	J	A	S	O	N	D
Allemagne occidentale	304	394	423	453	484	477	459	218	469	620	556	592	590	506	
Allemagne orientale	140	147	160	159	164	163	179	103	183	248	232	235	222	...	
Autriche	52,3	48,5	39,2	58,2	66,5	70,6	72,1	19,6	78,7	108	98,3	97,5	92,9	70,0	
Belgique	208	180	184	186	203	187	201	117	193	243	225	241	226	...	
Canada (a)	31,6	30,8	35,5	39,0	40,8	42,5	39,2	27,1	50,6	64,2	57,0	56,7	57,5	...	
Etats-Unis	552	491	489	560	658	674	555	390	570	592	613	633	661	...	
Finlande	16,5	13,6	14,9	15,8	15,7	14,4	15,5	3,5	11,1	22,0	19,0	17,0	16,0	14,0	
France (b)	256	273	261	290	341	342	361	341	348	367	356	370	378	304	
Hongrie	72,3	91,6	110,1	94,9	99,8	100,2	115,4	57,5	113,0	169,7	162,9	166,9	150,4	130,6	
Japon	16,9	17,0	18,3	20,0	19,0	21,2	23	15	20	24	22	22	
Pays-Bas	103,3	109,2	111,2	118,9	119,9	123,8	131,9	126,2	119,8	130,9	123,3	130,2	136,6	126,6	
Pologne (c)	135	143	184	207	204	205	207	77,7	231	309	316	312	294	...	
Royaume-Uni (d)	507	552	600	604	597	594	576	528	533	545	477	562	593	541	
Tchécoslovaquie (e)	76	90	191	110	123	133	142	107	185	242	231	
U.R.S.S.	1.067	1.238	1.399	1.564	1.735	1.792	2.000	2.000	2.000	
Yougoslavie	46,2	45,9	55,3	62,6	66,6	67,7	74,7	13,6	73,9	151,5	154,6	152,1	144,2	99,3	

(a) Ventes par les fabricants.

(b) En milliers de tonnes métriques.

(c) Les données mensuelles comprennent les briques de sable et de chaux.

(d) Non compris l'Irlande du Nord. Y compris briques de béton, de schiste et de sable et chaux.

(e) Avant 1950, briques de terre cuite seulement. A partir de 1950, production totale y compris les briques de sable et de chaux.

(1) cf. Bulletin Mensuel de Statistique des Nations-Unies (Janvier 1959).

REMARQUES. - Sauf indication contraire, les données se rapportent à la production totale de briques d'argile pour la construction, y compris les briques ordinaires et les briques de parements. Les briques vernissées, réfractaires, pour pavage, de béton, de schiste, de sable et chaux ne sont pas comprises.

INDICES DU COUT DES MATERIAUX EMPLOYES DANS LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS
1 9 5 3 = 1 0 0

Source : Bulletin Mensuel des Statistiques des Nations-Unies

Indices : Base 100 en 1953

	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1 9 5 8											
								Janv.	Féy.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Autriche	92	101	100	100	101	108	111	111	113	113	
Canada	101	101	100	98	100	104	104	102	102	102	102	102	102	102	103	104	103	...	
Danemark	105	100	100	100	103	108	111	111	111	111	111	...	
Finlande	99	103	100	97	95	100	104	113	113	112	112	112	112	112	111	110	109	...	
Allemagne Occidentale	90	104	100	100	109	110	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	...	
Norvège (a)	89	99	100	98	98	109	109	110	110	110	110	110	110	
Suède	98	106	100	98	101	105	107	107	...	106	...	105	...	105	...	104	...	104	
Royaume Uni	96	101	100	101	107	111	114	114	114	114	114	114	114	113	113	113	113	113	

(a) Concerne les matériaux pour logements en briques et béton armé.

INDICE DES
PRIX DE GROS DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (1)

(cf. Bulletin trimestriel de statistiques du logement
et de la construction pour l'Europe - Bulletin mensuel de
Statistique des Nations Unies)

Pays et matériaux	1953	1952	1954	1955	1956	1957	1 9 5 7				1 9 5 8		
	III						I	II	III	IV	I	II	
	1 9 5 3 = 100 (a)												
ALLEMAGNE OCCIDENTALE													
Ciment	102	97	99	97	97	101	100	102	102	102	102	102	102
Briques	118	102	101	108	114	117	116	118	118	118	118	118	118
Tuiles	120	103	102	108	114	119	116	119	121	121	120	120	120
Poutrelles	113	96	96	100	103	108	108	108	108	109	113	113	113
Bois scié	110	114	100	118	112	111	111	111	111	111	110	110	110
Verre	101	96	100	99	98	100	99	100	100	100	100	100	101
AUTRICHE													
Total	110	111	110	
Ciment	103	99	100	100	106	108	108	108	108	108	108	108	108
Briques	114	103	100	100	110	114	114	114	114	114	114	114	114
Tuiles	111	102	100	100	108	111	111	111	111	111	111	111	111
Poutrelles	110	91	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110
Bois scié	140	101	114	141	142	144	142	143	146	145	143	142	
BELGIQUE													
Total	115	99	104	106	107	112	108	112	113	113	115	115	
Ciment	..	100	100	100
Briques	..	98	108	112
Matériel	..	100	103	105
Acier marchand	..	92	97	112
Bois	..	104	101	108
Verre	..	92	103	105

(1) Voir note en fin de tableau.

PRIX DE GROS DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (suite)

Pays et matériaux	1958	1952	1954	1955	1956	1957	1 9 5 7				1 9 5 8	
	III						I	II	III	IV	I	II
	1 9 5 3 = 100											
CANADA (b)												
Total	104	99	98	99	103	105	105	104	105	105	104	104
DANEMARK												
Ciment	108	111	92	99	107	114	114	115	115	112	108	108
Briques	116	100	101	105	111	116	117	117	116	116	116	116
Barres	102	111	91	102	114	120	120	121	118	120	116	109
Bois scié	111	95	105	112	113	112	112	112	112	112	112	111
ESPAGNE												
Total	..	85	106	107	121	151	145	155	154	152	151	150
Ciment	..	100	106	106	108	127	127	127	127	127	127	127
Briques	..	94	108	125	140	163	160	170	164	156	142	134
Tuiles	..	82	103	107	133	179	185	177	177	177	175	175
Poutrelles	..	100	123	131	136	193	193	193	193	193	193	200
Bois scié	..	89	100	104	138	193	154	204	204	204	204	204
ETATS-UNIS												
Total	109	99	100	105	109	109	109	109	109	109	109	108
FINLANDE												
Total	111	103	97	95	101	104	102	103	103	109	113	112
Ciment	111	100	99	98	104	107	107	107	107	108	111	111
Briques	123	101	100	100	109	114	113	113	113	116	127	128
Barres	94	96	90	87	93	102	99	99	99	112	107	94
Bois scié	100	103	94	82	84	88	84	84	84	100	104	103
Verre	118	95	103	117	117	114	117	117	117	105	118	118

PRIX DE GROS DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (suite)

Pays et matériaux	1958	1952	1954	1955	1956	1957	1 9 5 7				1 9 5 8		
	III						I	II	III	IV	I	II	
							1 9 5 3 = 100						
FRANCE													
Total	119	103	100	101	103	108	103	105	109	113	118	118	
Ciment	117	104	101	102	103	109	104	108	111	111	116	116	
Briques	118	101	101	103	105	110	106	107	111	114	117	118	
Tuiles	128	103	103	106	108	114	109	109	117	123	127	128	
Poutrelles	126	96	98	99	107	115	109	113	116	124	126	126	
Bois scié	122	..	90	103	115	116	114	114	116	121	122	121	
Verre	118	99	102	102	102	105	102	102	102	113	118	118	
GRECE													
Ciment	125	83	113	120	124	125	124	124	125	127	124	125	
Pierre	120	84	109	109	109	109	110	109	109	109	109	120	
Barres	124	95	95	113	136	138	138	138	138	137	130	121	
Verre	131	93	114	121	131	131	131	131	131	131	131	131	
IRLANDE													
Total	112	106	97	99	106	112	110	111	113	114	113	113	
Ciment	126	117	95	98	109	126	121	124	130	130	130	129	
Briques	112	100	100	100	111	112	112	112	112	112	112	112	
Tuiles	109	100	97	98	103	108	107	108	109	109	109	109	
Poutrelles	103	117	76	79	102	108	108	108	108	108	103	103	
Bois scié	108	105	98	98	105	108	108	108	108	108	108	108	
Verre	122	93	114	114	114	122	122	122	122	122	122	122	
ITALIE													
Total	101	..	101	102	101	103	103	103	103	102	102	102	
Ciment	100	101	99	98	99	101	101	101	101	101	101	100	
Briques et tuiles	96	99	106	107	97	98	99	98	97	96	96	96	
Poutrelles	87	119	93	95	97	106	108	107	105	104	96	90	
Bois scié	115	99	102	115	118	118	119	118	118	117	116	116	
Verre	86	103	93	87	87	86	86	86	86	86	86	86	

PRIX DE GROS DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (suite)

Pays et matériaux	1958	1952	1954	1955	1956	1957	1 9 5 7				1 9 5 8			
	III						I	II	III	IV	I	II		
							1 9 5 3 = 100							
ROYAUME UNI^(e)														
Total	115	103	101	105	109	113	113	112	113	114	113	112		
Ciment	118	102	102	105	109	115	111	111	118	118	118	118		
Briques	113	96	103	106	110	113	112	112	114	114	114	114		
Tuiles	124	83	103	107	112	118	116	115	119	122	122	122		
Poutrelles	140	96	102	106	117	137	133	133	140	142	142	141		
Résineux importés	102	110	101	108	108	108	108	108	108	108	108	106		
Verre	133	90	100	106	113	124	117	121	124	131	131	131		
SUISSE														
Total	122	104	101	112	123	127	127	126	127	126	124	123		
Ciment	114	100	100	100	111	114	114	114	114	114	114	114		
Briques	111	100	100	100	101	111	111	111	111	111	111	111		
Tuiles	110	99	100	100	101	110	110	110	110	110	110	110		
Fer	106	120	91	101	110	118	118	118	118	117	112	107		
Bois scié	135	97	106	124	139	139	139	139	139	139	138	137		
TURQUIE														
Total	231	98	112	124	161	..	146	148	156		
Ciment	182	81	107	116	116	110	103	116	110	109		
Briques	185	93	89	85	89	116	101	96	127	131		
Tuiles	166	95	112	108	111	103	103	103	103	103		
Bois scié	349	99	103	141	242	223	227	216	225	225		

PRIX DE GROS DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION (fin)

Pays et matériaux	1958	1952	1954	1955	1956	1957	1 9 5 7				1 9 5 8		
	III						I	II	III	IV	I	II	
							1 9 5 3 = 100						
YUGOSLAVIE													
Total	125	90	116	123	124	124	122	123	124	125	126	..	
Ciment	85	84	115	112	102	83	84	83	84	84	84	..	
Briques	136	88	121	131	132	132	130	131	134	134	135	..	
Tuiles	118	97	101	114	118	103	99	100	101	122	118	..	
Barres	100	..	100	100	100	100	100	100	100	100	110	..	
Bois scié	175	77	152	175	175	175	175	175	175	175	175	..	
Verre	114	128	111	114	114	114	114	114	114	114	114	..	

- a) A l'exception du Danemark (1er juillet 1953 = 100).
 b) Matériaux de construction non résidentielle.
 c) Y compris briques et tuiles.
 d) Les prix se réfèrent aux prix de détail applicable dans le secteur privé.
 e) A l'exception de l'Irlande du Nord.

Remarques. - Les séries statistiques de ce tableau forment en général un élément constitutif de l'indice général des prix de gros, sauf dans les cas de la Finlande (où elles proviennent de l'indice des coûts de construction) et de la Pologne où elles se rapportent aux prix de détail dans le commerce nationalisé, obligatoires pour les acheteurs privés. Dans la plupart des cas, les prix de gros de la ligne "Total" s'entendent d'une liste représentative de matériaux de construction dont les prix ont été pondérés en fonction de la valeur brute de la consommation ou des ventes enregistrées dans chaque pays. Les indices des différents matériaux reposent en général sur des prix non pondérés.

L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LE MONDE AU COURS DES DERNIERES ANNEES

LES MOUVEMENTS DES PRIX PAR GROUPES D'ARTICLES

Les variations mensuelles des indices globaux des prix à la consommation donnent une impression de constance des fluctuations et de précision de leur mesure qui sont souvent trompeuses. Ces indices représentent normalement la moyenne pondérée des prix de très nombreux articles, dont les variations sont rarement similaires et s'effectuent même parfois en sens opposé. La plupart des pays établissent des indices différents pour les principaux groupes d'articles (généralement alimentation, habillement, combustible et éclairage, loyer et "divers"); bien que ces groupements diffèrent quelque peu selon les pays, une comparaison entre leurs différentes tendances n'est pas sans fournir d'utiles enseignements.

En raison de sa forte incidence sur l'indice général et de sa sensibilité, le poste de l'alimentation est d'ordinaire le plus important. L'offre de produits alimentaires est relativement rigide lorsqu'on considère de courtes périodes de temps. Une augmentation rapide du pouvoir d'achat, une mauvaise récolte, une barrière à l'importation ou la production d'un gros excédent peuvent alors provoquer une variation des prix alimentaires capable de déclencher un mouvement général des prix. Le poste de l'habillement semble être lui aussi très sensible, puisqu'il reflète une partie des prix des tissus qui sont assez changeants.

Les prix des combustibles et de l'éclairage ont tendance à rester en arrière au début des mouvements cycliques, surtout s'ils sont fixés ou contrôlés par les gouvernements. Les loyers, eux aussi, sont lents à bouger, d'une part, en raison du nombre important des baux à long terme et, d'autre part, au cours des poussées inflationnistes, à cause de la réglementation dont ils sont l'objet. Le poste des "divers", enfin, rassemble une grande variété d'articles tels que les biens de consommation durable, les transports, les spectacles et les prestations de services. Certains pays établissent des indices particuliers pour chacun de ces différents secteurs. Des comparaisons internationales portant sur le poste des "divers" dans son ensemble n'ont qu'une portée très limitée.

Source : Revue Internationale du Travail - Novembre 1958. "La dépréciation de la monnaie : étude des prix à la consommation")

LES MOUVEMENTS DES INDICES PAR GROUPES D'ARTICLES

Pendant la période de baisse générale enregistrée au début des années trente, les prix alimentaires ont fréquemment entraîné les autres et, au plus bas de la crise, ils ont été presque toujours inférieurs à l'indice général. Les loyers ont, en général, baissé moins que l'indice général, bien qu'il y ait eu de nombreuses exceptions. Entre la période de dépression maximum et le début de la seconde guerre mondiale, les prix alimentaires ont, en revanche, monté plus vite que l'indice général dans la plupart des pays.

La valeur des données existantes pour la période des hostilités (1939-1947) est nettement supérieure à celle des précédentes et permet de comparer en gros les augmentations de prix par principaux secteurs. Nous avons pris pour base l'augmentation générale des prix dans chaque pays (100 %) et la hausse pour chaque groupe d'articles a été exprimée en pourcentage par rapport à cette base. De tels calculs ont été possibles pour quelque soixante-deux pays et territoires. Les pourcentages médians obtenus par les divers groupes sont les suivants :

Période	{	Ensemble des groupes.....	100
		Alimentation.....	110
		Habillement.....	147
1939-1957		Combustibles et éclairage.....	66
		Loyers.....	22

Bien que l'indice général des prix ait augmenté beaucoup plus dans certaines régions que dans d'autres, les rapports existant entre les différents groupes d'articles ont gardé une remarquable fixité. Les plus fortes hausses ont affecté partout les prix de l'habillement, tandis que les loyers, étroitement réglementés, accusaient partout la plus faible augmentation, sauf en Afrique, et que le combustible et l'éclairage renchéérissaient légèrement.

Pendant la période d'après-guerre (1947-1953), les prix de l'alimentation ont continué à monter plus vite que l'indice général, alors que les prix de l'habillement restaient loin en arrière. Les prix de l'habillement ont généralement résisté pendant toute l'année 1951, mais ont baissé lors de la crise du marché des textiles qui a suivi le boom provoqué par la guerre de Corée. Les prix des combustibles et de l'éclairage ont légèrement gagné de vitesse l'indice général, tandis que les loyers, encore réglementés en maints endroits, restaient à la traîne. Cependant, vers la fin de la période considérée, ils rattrapaient rapidement du terrain pendant que les autres prix se stabilisaient.

Les chiffres médians pour quatre-vingt-trois pays (un peu moins constants après répartition par régions que pendant la période précédente) sont les suivants :

Période 1947 - 1953	{	Ensemble des groupes.....	100
		Alimentation.....	111
		Habillement.....	64
		Combustibles et éclairage.....	107
		Loyers.....	74

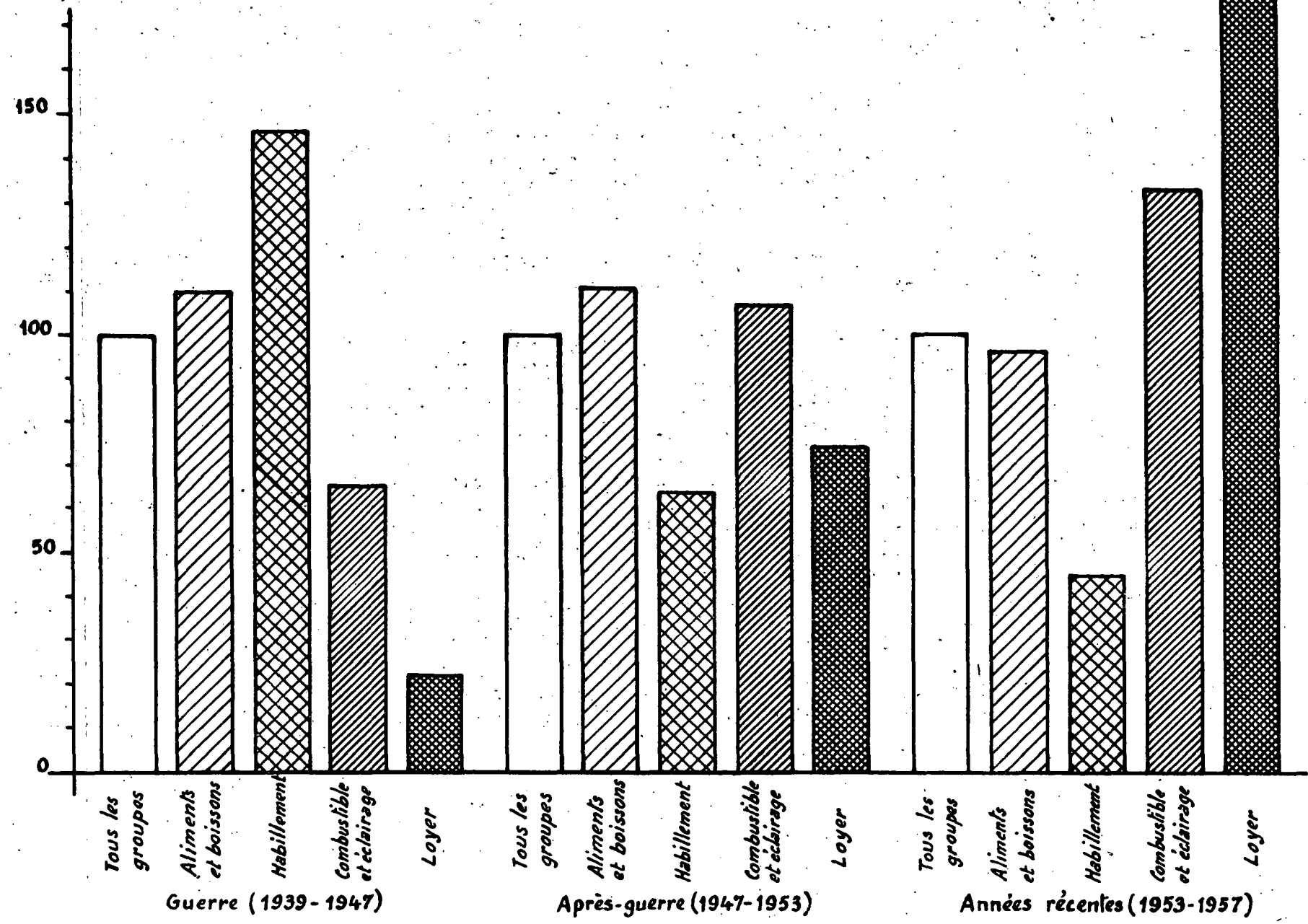
Les chiffres médians analogues dont on dispose pour la période 1953-1957, et qui concernent soixante-neuf pays, sont les suivants :

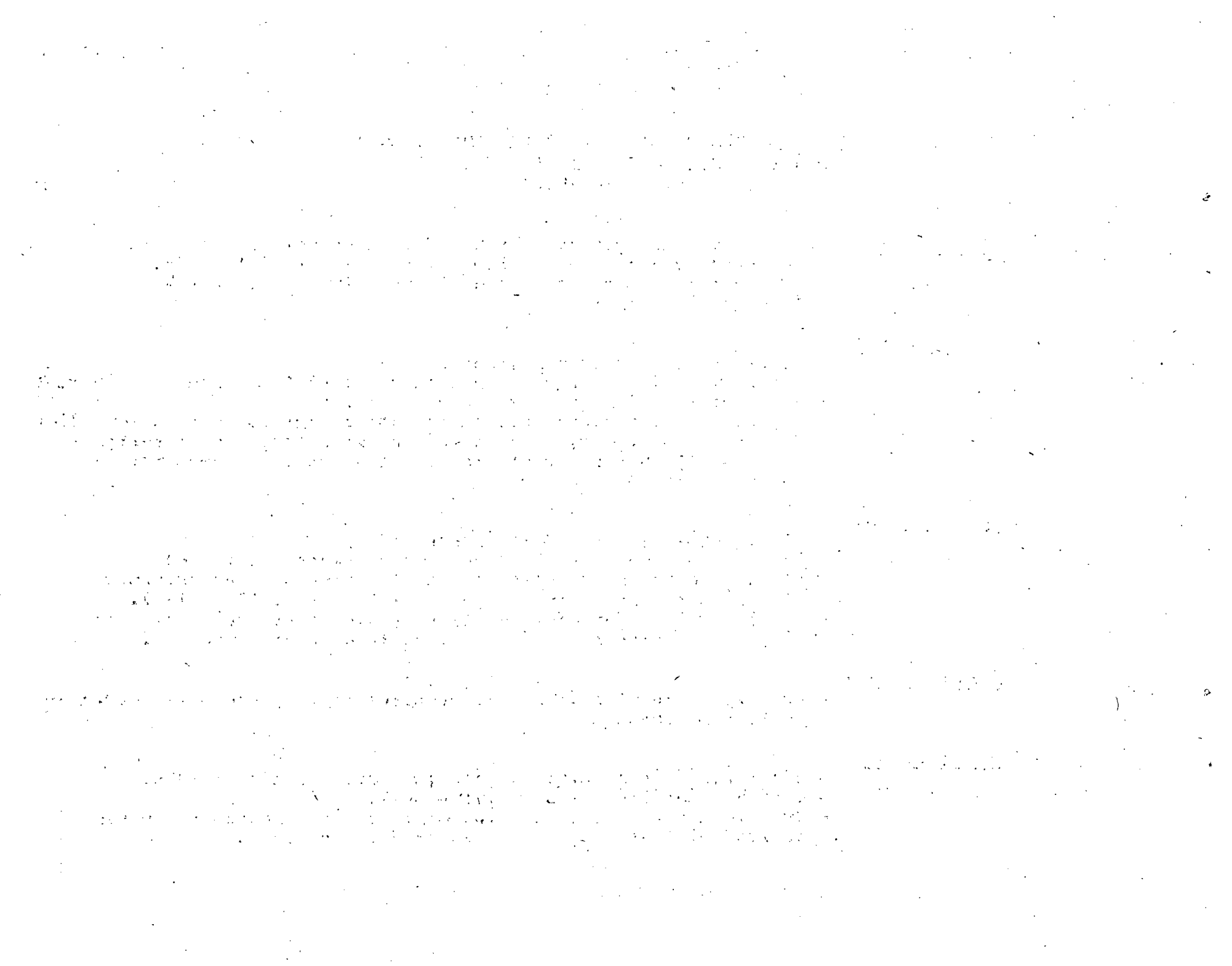
Période 1953 - 1957	{	Ensemble des groupes.....	100
		Alimentation.....	97
		Habillement.....	45
		Combustible et éclairage.....	133
		Loyers.....	168

Les mouvements détaillés par groupe d'articles de 1953 à 1957 montrent que les variations ont été assez grandes de pays à pays et de région à région. En général, cependant, les divergences entre les groupes d'articles ont été plus accentuées que pendant la période précédente. Les prix de l'alimentation n'ont pas joué un rôle moteur dans l'inflation modérée de ces dernières années et ils ont eu tendance, au contraire, à monter un peu plus lentement que les autres. Le groupe le plus caractéristique a été celui des loyers; la réglementation s'est relâchée un peu partout au cours de cette période et, en général, la hausse des loyers a été beaucoup plus sensible que celle des autres prix. Les principales exceptions à cette tendance sont fournies par les pays d'Amérique du Sud et d'Asie, où l'inflation prononcée persistait et la hausse des loyers ne suivait pas aussi rapidement celle des prix de l'alimentation ni ceux d'autres produits.

AUGMENTATION DES PRIX DANS LES PRINCIPAUX GROUPES DE BIENS COMPARÉE A CELLE DE TOUS LES GROUPES RÉUNIS; CHIFFRES MÉDIANS, 1939-1947, 1947-1953 ET 1953-1957

*Pourcentage de
l'augmentation
moyenne de tous
les groupes réunis*





B I B L I O G R A P H I E

A) VARIETES PUBLIEES DANS LES BULLETINS
REGIONAUX DE STATISTIQUE DE L'I.N.S.E.E.
(4° trimestre 1958)

- D.R. de LILLE :
 - Une enquête auprès des Etudiants de l'Université de LILLE.
 - Mouvement régional de la Population entre 1946 et 1954.
 - Proportion de ménages possédant une voiture particulière (au 1er janvier 1958).

- D.R. de LIMOGES :
 - Tracteurs agricoles par grandes marques.
 - Répartition des tracteurs agricoles par canton selon le carburant et le groupe d'âge de mise en circulation.
 - Répartition par canton des exploitations agricoles avec superficie en vignes, terres labourables et surfaces toujours couvertes d'herbes. Nombre de tracteurs pour 100 exploitations. Surface moyenne pour un tracteur.

- D.R. de NANTES :
 - Statistique des incendies (année 1957).
 - Dénombrement de la population (recensements partiels)
 - Statistique de mouvements des établissements et changements d'exploitants au cours des années 1954, 1955, 1956, 1957.
 - Résultats du Recensement de 1954. Pourcentages des genres de peuplement selon la catégorie sociale du chef de ménage.

- D.R. de REIMS :
 - Un exemple de migrations alternantes: les déplacements des travailleurs ardennais.

- D.R. de RENNES :
 - Les recensements partiels dans la région de 1956 à 1958.
 - Asphyxies et incendies en 1955-56-57.
 - Evolution économique de l'Industrie et du Commerce en Bretagne en 1957 et 1958 d'après les Chefs d'entreprises.

- D.R. de ROUEN :

- Le Marché du Gaz en 1957 (transport, distribution, ventes).

B) " LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DANS LE DEPARTEMENT "
(Préfecture de la Seine)

I - Table des matières (Année 1958)

DESIGNATION	1° trim. pages	2° trim. pages	3° trim. pages	4° trim. pages
Aperçu d'ensemble sur l'activité du trimestre	3	165	363	-
Les structurés du département :				
Industrie et Commerce:				
Industrie de l'optique et des instruments de précision	9	-	-	-
Industrie et commerce pharmaceutiques	15	-	-	-
Décentralisation industrielle	22	-	-	-
Industrie de la parfumerie	-	-	375	-
Industries métallurgiques et mécaniques	-	-	-	551
Finances:				
Le budget du département	-	171	-	-
Le budget de la Ville	-	193	-	-
Population :				
Recensement partiel de 1958	-	-	369	-
Mortalité dans la Seine	-	-	370	-

I - Table des matières (Année 1958) (suite)

D E S I G N A T I O N	1° trim. pages	2° trim. pages	3° trim. pages	4° trim. pages
Conjoncture trimestrielle :				
Démographie	27	217	387	559
Situation de l'emploi	28	218	389	561
Activité industrielle et commerciale	44	236	405	577
Prix	83	277	449	617
Crédit - Epargne - Chèques postaux - Recouvrement des impôts directs - Or - Taux de l'argent	89	282	454	624
Construction - Grands travaux	98	291	463	633
Situation agricole	I21	314	486	656
Tourisme	I22	315	487	657
Les espaces verts à Paris et dans le Département de la Seine	I29	-	-	-
Les ponts de Paris	-	319	-	-
Le métropolitain et les transports en commun parisiens	-	-	491	-
Les professions artistiques	-	-	-	663

II - Tableau des cartes et plans (année 1958)

D E S I G N A T I O N	1° trim.	2° trim.	3° trim.	4° trim.
	pages	pages	pages	pages
Chantiers de plus de 50 logements	102 bis	296 bis	462bis	636bis
La profession pharmaceutique	18 bis	-	-	-
Opérations de décentralisation industrielle	22 bis	-	-	-
Zones cultivées dans le département	151	-	-	-
Plan des espaces verts du département	encarté en fin d'ouvrage	-	-	-
Les ponts de Paris	-	320bis		